



DROITS DE L'HOMME  
DANS LE MONDE

# LES DROITS DE L'HOMME

EN EUROPE ORIENTALE ET DANS  
L'ESPACE POST-SOVIÉTIQUE

# N° 25

NOV.-DEC. 2017

« ÉTATS NON RECONNUS, ÉTAT DE FRAGMENTATION »

## Éditorial

La Pologne continue à faire l'actualité. À la suite des réformes judiciaires concernant la Cour suprême et le Conseil national de la magistrature, adoptées dans une optique de « décommunisation » en décembre dernier, l'appareil judiciaire se retrouve sous le contrôle politique total de la majorité au pouvoir. D'autres mesures ont d'ores et déjà inquiétées l'opinion publique polonaise et internationale ainsi que les institutions de l'Union européenne : celles visant le Tribunal constitutionnel, désormais soumis au parti au pouvoir, celles visant les médias d'abord publics puis indépendants, celles concernant la liberté de manifestation qui se traduisent régulièrement par la répression des manifestants anti-gouvernementaux, celles visant à restreindre la liberté de création. Suite à ces mesures autoritaires et après deux ans de mises en garde, la Commission européenne a déclenché, le 20 décembre dernier et pour la première fois de son histoire, l'article 7 du traité de Lisbonne du fait d'« une violation grave et persistante » des valeurs de l'Union européenne et d'« un risque clair de violation grave de l'État

de droit en Pologne ». Mais pour aller au bout de cette procédure, l'unanimité des États-membres est exigée. Or, la Hongrie a d'ores et déjà annoncé qu'elle s'y opposerait. D'autre part, l'actuel gouvernement ultra-conservateur attise un nationalisme ethno-religieux et joue sur la « fierté nationale » selon le slogan : « cessons de plier les genoux ». Face à cette situation, la société civile reste active et multiplie les manifestations, des veillées y compris nocturnes. Elle a besoin plus que jamais d'être soutenue par ses forces démocratiques dans d'autres pays européens. Elle en a besoin pour conserver l'énergie nécessaire, poursuivre sur la voie de la mobilisation

E. T.

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898



# SOMMAIRE

## Éditorial

.....p. 1

## Actualité

Quelle place pour l'opposition en Russie : des médias dissidents à la recherche de la vérité, trois parcours et trois personnalités par Camille Coatalem-Serikoff et Camille Garin .....p. 3

Enjeux démocratiques en Pologne. Entretien avec Jérôme Heurtaux autour de *La démocratie par le droit. Pologne 1989-2016*.....p. 6

## Dossier « États non reconnus, état de fragmentation »

La carte des États *de facto* dans l'espace post-soviétique.....p. 10

À l'Est de l'Ukraine, *la Novorossia*, miroir de la Révolution conservatrice russe, par Annie Daubenton.....p. 11

La Transnistrie : à l'Est de la Moldavie, rien de nouveau ?, par Florent Parmentier .....p. 13

L'Abkhazie : une indépendance sujette à caution, par Aude Merlin .....p. 15

Une maison près des barbelés. Une longue attente des déplacés internes d'Ossétie du Sud, par Michael Eric Lambert .....p. 18

Perceptions et impacts du conflit du Haut-Karabagh au niveau local, par Sophie Clamadieu .....p. 20

## Lire

*Géopolitique de l'Ukraine* d'Emmanuelle Armandon .....p. 24

*Anarchy in the UKR, suivi de : Journal de Louhansk* de Serhiy Jadan .....p. 24

*Poutine de A à Z* de Vladimir Fédorovski .....p. 25

*Capital Rouge. Un conte soviétique* de Francis Spufford .....p. 26

*Equipe de rédaction : Ewa Tartakowsky, Camille Coatalem-Serikoff, Camille Garin et Viviane Tourtet.*

### ► Contribuer à la « Lettre droits de l'Homme en Europe orientale et dans l'espace post-soviétique »

Vous pouvez proposer votre collaboration en écrivant à [communication@ldh-france.org](mailto:communication@ldh-france.org), en mentionnant en objet « Lettre droits de l'Homme en Europe orientale et dans l'espace post-soviétique ».

## Actualité

# Quelle place pour l'opposition en Russie : des médias dissidents à la recherche de la vérité, trois parcours et trois personnalités

Par Camille Coatalem-Serikoff et Camille Garin

**Pour reprendre les mots de Françoise Daucé, directrice d'études à l'EHESS, le gouvernement russe fait face à une nouvelle « éruption civique ». La contestation politique touche de nombreux domaines et prend différentes formes. Les militants développent des mobilisations de plus en plus « hors système », fondées sur des causes concrètes, locales et souvent morales. 2017 fut une année de contestation à bien des égards, marquée par l'exil pour certains, par des agressions et des arrestations pour d'autres. Pour ce dernier numéro de l'année, la « Lettre droits de l'Homme en Europe orientale et dans l'espace post-soviétique » revient sur trois personnalités russes et leur combat.**

## Tatiana Felguengauer, quelle place pour les médias d'opposition et quelles représentations en donnent le pouvoir ?

L'attaque récente par arme blanche (le 23 octobre 2017) d'une des journalistes principales de la radio Echo de Moscou, Tatiana Felguengauer, par un inconnu au sein de sa rédaction à Moscou est représentative du climat délétère qu'entretient le pouvoir russe à l'égard des quelques médias non-alignés sur la ligne directrice du Kremlin. En effet, deux semaines auparavant, la chaîne de TV Rossia 24, proche du gouvernement de la Fédération de Russie, a diffusé en prime-time un reportage indiquant que la radio Echo de

Moscou travaillait en étroite collaboration avec des ONG occidentales dans le but de diffuser une vision pro-occidentale ne soutenant pas la politique poutinienne sachant que les élections présidentielles russes sont proches.

La radio Echo de Moscou est détenue depuis 2001 (un an après l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine) par Gazprom-Média, filiale du groupe pétrolier public Gazprom. Toutefois, elle avait réussi à préserver une certaine liberté d'expression et d'analyse en invitant des personnalités issues à la fois des cercles de pouvoir comme de l'opposition.

Cependant l'approbation du projet de loi décrétant que les ONG russes financées depuis l'étranger auront le statut d'« agent étranger » ainsi que statuant sur le fait que les ONG étrangères présentes en Russie pourront se voir interdire l'entrée sur le territoire depuis 2012 (renforcé en mai 2015) a considérablement changé l'attitude générale envers tout organisme ou association ayant une ligne directrice critique envers le pouvoir. Cette loi touche surtout les organisations non-gouvernementales et notamment les militants et les organisations russes exerçant des activités politiques, les isolant ainsi de leurs partenaires internationaux. En effet, dans le cas où des liens avec des financements étrangers sont avérés, elles encourent une amende pouvant aller jusqu'à un million de roubles ou une sanction pénale (quatre ans de prison). À l'origine de cette loi, les « menaces envers les valeurs de l'État russe » qui seraient diffusées par les ONG étrangères et/ou percevant des financements non-russes et des accusations de soutien envers « les révolutions de couleur » (révolution des Roses en Géorgie, orange en Ukraine ou des Tulipes au Kirghizistan) qui ont été perçues comme des tentatives internationales (surtout américaines) de saper l'influence géopolitique de la Russie au sein de « l'étranger proche »<sup>1</sup>.

Depuis la mise en place de cette loi, 148 ONG ont été inscrites comme « agents de l'étranger » dont 27 ont totalement fermé<sup>2</sup>. En effet, la loi a compliqué l'accès aux financements pour les ONG qui sont, par conséquent, de moins en moins présentes dans la société civile. Les services qu'elles apportaient non pour autant pas été développés par l'État fédéral : surveillance environnementale, assistance juridique, soutien psychologique aux victimes de violence ou



Tatiana Felguengauer, dans le studio d'Echo de Moscou

© Echo de Moscou / YouTube

1. Boris Petric, « A propos des révolutions de couleur et du *soft power* américain », *Hérodote*, n°129, 2008, p. 7 à 20.

2. <https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression/actualites/russie-4-ans-loi-agent-de-letranger> [consulté le 1er décembre 2017].

de discrimination notamment la communauté LGBTI ainsi que les droits des femmes mais aussi la préservation de la mémoire historique.

« Ça fait des années qu'Echo de Moscou est la cible de menaces, de jets de tomates, d'urine, de Zelionka [liquide antiseptique vert, dont a fait les frais l'opposant Alexeï Navalny qui a failli perdre un œil] et d'agressions », témoigne un des journalistes Sergueï Parkhomenko<sup>3</sup>. Si la radio Echo de Moscou n'est pas inscrite en tant qu'« agent de l'étranger », elle n'en subit pas moins des pressions de la part du Kremlin. En 2014, suite à la diffusion d'informations défavorables au Kremlin, un journaliste de la radio ainsi que son rédacteur en chef, Alexeï Venediktov, qui s'était opposé à son renvoi, avaient bien failli disparaître des ondes d'Echo de Moscou. Toutefois, une réunion avec l'actionnaire principal avait rétabli les deux journalistes dans leurs positions.

Étant donné que l'actionnaire principal d'Echo de Moscou est Gazprom-Média, un soutien infaillible du Kremlin, une ligne éditoriale dissidente devient de plus en plus compliquée à maintenir et la radio doit faire des concessions avec le pouvoir afin de continuer à émettre. En effet, pour le gouvernement russe, détenir une radio qui a la réputation d'afficher un ton de parole en dehors d'une influence étatique, donne une représentation positive du pouvoir russe en tant que soutien de la liberté médiatique. À l'inverse, la direction générale peut exercer des pressions sur ses journalistes et empêcher certaines informations défavorables au Kremlin d'être diffusées sur les ondes. En 2014, des auditeurs historiques avaient remarqué l'existence de blogs rédigés par des idéologues proches du Kremlin à côté des écrits de l'opposant Alexeï Navalny sur le site Internet de la radio.

Tatiana Felguengauer est sortie le 3 novembre de l'hôpital et a fait son retour sur les ondes trois jours plus tard<sup>4</sup> pour rassurer les auditeurs (bien qu'elle doive prendre du repos supplémentaire). Son agression par un déséquilibré d'origine israélienne qui affirmait être en contact psychique avec elle au cœur de la rédaction, est encore très présente dans les esprits. Si le lien entre l'agresseur et le gouvernement russe n'a pas été prouvé, il est préoccupant de voir les menaces régulières reçues par les journalistes d'Echo de Moscou qui dénoncent le climat de haine généré par la propagande entretenue par le Kremlin envers les ONG – « agents de l'étranger » – et les médias, organisations, associations qui conservent encore une relative liberté d'expression.

## Piotr Pavlenski : un art politique jusqu'au plus profond de sa chair

Le mois d'octobre 2017 fut un mois chargé également en termes de l'expression des libertés de parole en Russie mais aussi en France où le 16 octobre dernier, l'artiste Piotr Pavlenski mettait le feu à une succursale de la Banque de France, place de la Bastille à Paris. Pour expliquer son geste, il publie un communiqué relayé par la Femen Inna Shevchenko. « Mettre le feu à la Banque de France, c'est mettre l'éclairage sur la vérité que les autorités nous ont forcé à oublier. La Bastille a été détruite par le peuple révolté ; le peuple l'a détruite comme symbole du despotisme et du pouvoir. Sur ce même lieu, un nouveau foyer d'esclavage a été bâti. (...) La Banque de France a pris la place de la Bastille, les banquiers ont pris la place des monarques »<sup>5</sup>. L'artiste et sa compagne ont été placés à l'isolement à la prison de Fleury-Mérogis. Il a entamé une grève de la faim pour protester contre l'absence de « débat public ». Suite à cette performance, l'artiste russe pourrait bien voir son droit d'asile, accordé en mai, retiré.

P. Pavlenski s'est fait connaître sur la scène de l'art politique en juillet 2012. En soutien aux Pussy Riot, il coud ses lèvres avec du fil rouge. D'action en action, sa contestation du régime russe devient de plus en plus puissante, extrême et radicale. Son corps devient son œuvre. En mai 2013, pour protester contre les lois répressives adoptées à la suite du retour à la présidence de Vladimir Poutine, il s'enroule nu dans un cocon de fil barbelé devant le Parlement de Saint-Pétersbourg. La même année, au mois de novembre, il se cloue le scrotum sur les pavés de la Place Rouge à Moscou pour dénoncer l'apathie de la société et son indifférence politique. Puis il se coupe le lobe de l'oreille et met le feu aux portes du Service général de sécurité (FSB). « Tout ce que je fais est un reflet de la réalité, c'est une réalité qui peut être très monstrueuse et il est mieux de voir la réalité en face que la propagande qui construit une sorte de mur entre nous et la réalité », déclarait l'artiste sur France Culture en février dernier<sup>6</sup>.

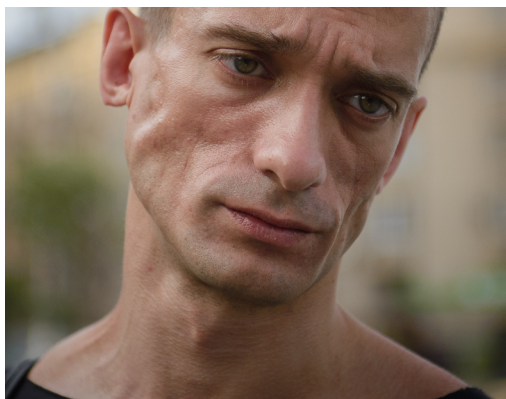
P. Pavlenski se présente comme un performer et artiste contemporain russe qui fait de l'art politique qui est « une lutte pour la dénomination, une lutte pour l'opinion publique »<sup>7</sup>. C'est un art qui dérange en Russie et notamment le gouvernement russe qui a tenté de nombreuses fois de décrédibiliser l'artiste en le faisant passer pour

3. <http://www.lemonde.fr/> [consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2017].

4. <https://youtu.be/RIQYJx6vZ0I> [consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2017].

5. Théo Rampazzo, « Piotr Pavlenski, l'artiste pyromane entame une grève de la faim », *Le Figaro*, 19 octobre 2017, <http://www.lefigaro.fr/arts-expositions/2017/10/19/03015-20171019ARTFIG00150-l-artiste-pyromane-entame-une-greve-de-la-faim-apres-sa-mise-en-examen.php> [consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2017].

6. Guillaume Erner, « Piotr Pavlenski : Tout art qui dérange le régime russe est qualifié d'art dégénéré ou criminel », émission *L'invité des matins*, 7 février 2017, <https://www.franceculture.fr/emissions/l-invite-des-matins-2eme-partie/piotr-pavlenski-tout-art-qui-derange-le-regime-russe-est> [consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2017].



Piotr Pavlenski

© Olga Ivashchenko, CC

fou ou saboteur du patrimoine russe. Pour P. Pavlenski, le pouvoir est d'une grande violence vis-à-vis de la société. C'est d'ailleurs une maxime dont il a fait l'usage, subissant des tentatives d'intimidation par le régime, allant jusqu'à l'accuser d'agressions sexuelles. Il considère que son travail a servi à abîmer petit à petit la propagande établie par le pouvoir russe qui l'a en échange « évincé » de Russie avec ses enfants et sa compagne. « Montrer le corps humain et le corps social » auquel est réduit le citoyen russe par le régime en place explique ses modes de protestation ultra-radicaux et les automutilations de ses performances qui en choquent plus d'un. L'artiste militant se fait la voix d'une partie de la population qui éprouve le même sentiment, à savoir qu'on ne peut pas vraiment vivre dans un État pénitencier. État qui utilise des moyens pour le décourager aussi persuasifs qu'au temps de l'époque soviétique où les dissidents étaient les pensionnaires les plus assidus des hôpitaux psychiatriques. Entre 2012 et 2014, un Comité a essayé à plusieurs reprises de l'interner dans un de ces hôpitaux (d'où sa performance dans laquelle il se coupe un lobe d'oreille pour protester contre « l'usage de la psychiatrie à des fins politiques »). Cette étiquette de malade mental que le régime russe souhaite lui attribuer complète sa trajectoire artistique dans ce qu'il appelle « la lutte des dénominations » ou art politique. De quoi interroger sur comment recouvrer et exprimer notre liberté aujourd'hui en Russie mais aussi en France et partout ailleurs dans le monde.

## Iouri Dmitriev ou le passé communiste indésirable

Il n'est pas rare sur la Place rouge à Moscou de croiser des Petits pères des peuples<sup>8</sup> se proposant de faire des *selfies* avec les touristes et les passants monnayant quelques roubles. Moustaches noires, costumes impeccables et sourires inamovibles, aujourd'hui, Joseph

Staline est plus que célébré, il est en grâce. À l'époque soviétique, la révolution d'Octobre était commémorée un jour férié, mais désormais c'est la victoire sur les nazis lors de la Seconde Guerre mondiale qui est célébrée<sup>9</sup>. Cette fête est devenue le symbole du pays, plus Guerre mondiale qui est célébrée. Cette fête est devenue le symbole du pays, plus que la révolution d'Octobre. En effet, le centenaire de la révolution a été un quasi non-événement en Russie. La seule organisation qui l'a célébré est le parti communiste, minoritaire en Russie, et ceux qui sont nostalgiques du passé soviétique. Vladimir Poutine a fait de 1945 sa matrice politique en s'inscrivant dans le passé communiste de Joseph Staline et non celui de Vladimir Lénine. Pour lui, V. Lénine était un internationaliste venu de l'étranger pour renverser le pouvoir. La hantise des « révolutions de couleur » et la méfiance envers le Printemps arabe ont poussé le Kremlin à se prémunir contre toute velléité de contestation du pouvoir par la rue, surtout à quelques mois de l'élection présidentielle de mars 2018. Si J. Staline est consacré dans les manuels scolaires d'histoire<sup>10</sup> et réhabilité par le discours national, ce n'est non pas pour sa politique de terreur, mais bien parce qu'il incarne la victoire de la Seconde Guerre mondiale, une certaine idée de « l'empire » mais aussi les débuts de l'industrialisation à marche forcée. Selon le Levada Center, 38% des Russes estiment que J. Staline est la plus grande personnalité de tous les temps, devant A. Pouchkine et V. Poutine. 26% voient les Grandes purges et le goulag comme une « *nécessité politique, historiquement justifiée* »<sup>11</sup>. Bien qu'il soit célébré par bon nombre de la population russe, il reste contesté et dénoncé par d'autres, notamment par l'historien et président de la branche carélienne de l'association Mémorial, Iouri Dmitriev.

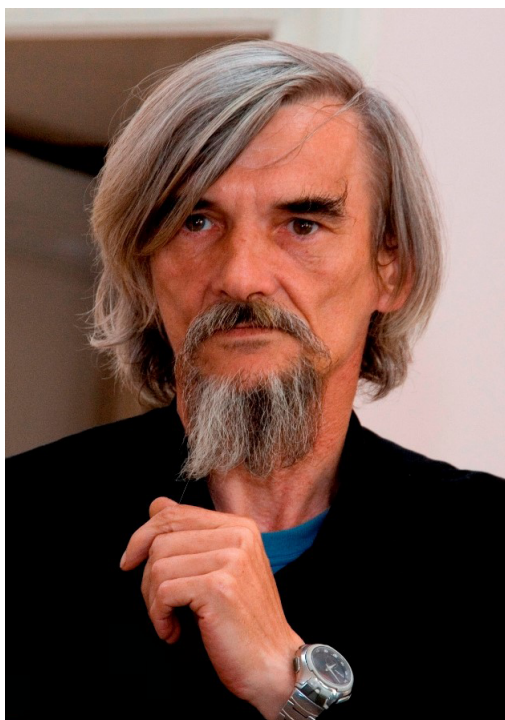
Iouri Dmitriev a durant trois décennies été à la recherche des corps des disparus et victimes des répressions staliniennes, notamment de la Grande Terreur de 1937-1938. À la suite d'un long travail, il a répertorié les noms de dizaine de milliers de victimes. En 1997, il découvre au fin fond des forêts de Carélie à Sandormokh, l'une des dix plus importantes fosses communes, avec plus de 10 000 fusillés. En 2003, il révèle les lieux d'inhumation de plusieurs milliers de détenus morts lors de la construction du canal Baltique-Mer blanche (1931-1933), et en 2006, ce sont les fosses communes où étaient jetés les morts et les fusillés du camp des Solovki qui sont trouvées. Parallèlement, il établit une liste détaillée des victimes de la répression, et en a fait un livre de l'histoire régionale. Il donnera un nom à plus de 40 000 victimes.

7. *Ibid.*

8. Surnom donné à Joseph Staline.

9. Voir notamment Alain Blum, « Enjeux de la mémoire et de l'histoire dans la Russie contemporaine », « Lettre des droits de l'Homme en Europe orientale et dans l'espace post-soviétique », septembre-octobre 2017, <https://www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2017/11/Lettre-n%C2%B0-24.pdf> [consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2017].10. Olga Konkka, « Les manuels d'histoire du 20<sup>e</sup> siècle en Russie après 1991. Reflet des changements politiques », « Lettre des droits de l'Homme en Europe orientale et dans l'espace post-soviétique », septembre-octobre 2017, *op. cit.*11. Institut de sondages indépendant russe, <https://www.levada.ru> [consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2017].

Depuis le 13 décembre 2016, I. Dmitriev est en prison, à Petrozavodsk (Carélie). Accusé d'avoir pris des photos à caractère pornographique de sa fille adoptive, il risque une peine de quinze ans d'emprisonnement. Son avocat explique que les photos en question ont été prises pour des raisons médicales, car l'enfant avait souffert de malnutrition avant d'être adoptée. En effet, c'est à la demande des autorités de tutelle et du médecin qui suivait la fillette, Iouri Dmitriev a tenu, tout au long de ces années, un carnet de santé détaillé, photos de sa fille adoptive, dénudée, à l'appui, permettant de suivre l'évolution de son handicap (membres inférieurs, torse, dos). Ce sont ces photos qui ont été qualifiées de matériel pédopornographique. Plusieurs dizaines de milliers de signatures exigeant aujourd'hui sa libération immédiate ont été collectées depuis sur les réseaux sociaux<sup>12</sup>. De nombreux intellectuels, des personnalités du monde associatif russe ont apporté leur soutien au militant des droits de l'Homme et à l'historien. Des grandes figures comme l'écrivaine Lioudmila Oulitskaïa ou le cinéaste Andreï Zviagintsev ont décrit son procès comme indigne et fabriqué. En effet, I. Dmitriev est puni pour sa persévérance à identifier les victimes mais aussi les bourreaux. Ce désir d'effacer des pages sombres de l'histoire va de pair avec la suppression de toute critique du pouvoir de l'espace public. Cette affaire incarne bien tout



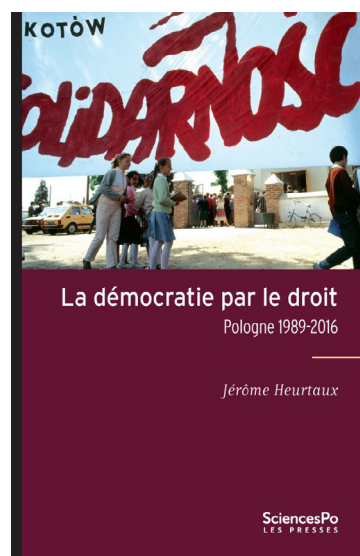
© Yuriy Dmitriev (Petrozavodsk, 2007), CC

Iouri Dmitriev

l'enjeu du contrôle de l'histoire politique qui se joue aujourd'hui en Russie. La mémoire, c'est une des choses qui fait qu'un Homme est un Homme, disait I. Dmitriev, qu'un peuple est un peuple, et pas uniquement une population.

12. Nicolas Werth, « Il faut sortir de prison l'historien Youri Dmitriev », *Libération*, 30 janvier 2017, [http://www.liberation.fr/debats/2017/01/30/il-faut-sortir-de-prison-l-historien-dmitriev\\_1545000](http://www.liberation.fr/debats/2017/01/30/il-faut-sortir-de-prison-l-historien-dmitriev_1545000) [consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2017].

## Enjeux démocratiques en Pologne. Entretien avec Jérôme Heurtaux autour de *La démocratie par le droit*. Pologne 1989-2016



Propos recueillis par Ewa Tartakowsky

**Dans votre ouvrage paru aux Presses de Sciences Po cette année, vous analysez le droit comme un critère d'évaluation du changement de régime en Pologne après 1989. Pouvez-vous revenir sur les principaux enjeux de codification des règles de la vie politique dans la période qui suit immédiatement les négociations de la Table ronde de 1989 ? Que nous disent ces codifications des jeux et stratégies des acteurs politiques ?**

Faire des sciences sociales, c'est s'étonner de tout, c'est questionner les évidences.

Or, observant l'évolution de la vie politique en Pologne à partir de 1995, certaines choses m'ont interpellé. Trois d'entre elles sont ici importantes : c'est d'abord le paradoxe entre une critique continue des partis politiques comme acteurs légitimes (qui remonte aussi aux années de dissidence et d'opposition, quand Solidarnosc définissait la démocratie idéale sous la forme de mouvements civiques et contre des partis synonymes de division) et pourtant leur réussite incontestable, au point de dominer aujourd'hui le jeu politique (ce que j'appelle partisanisation) ; c'est aussi le paradoxe entre une critique récurrente du personnel politique par nombre de citoyens ordinaires et de commentateurs et, pourtant, un personnel politique de plus en plus doté de capital culturel et de plus en plus professionnalisé. Et c'est enfin un recours massif au droit comme outil dans la lutte politique : je fais référence ici au fait que les acteurs politiques cherchent régulièrement à changer la règle électorale ou le droit sur les partis politiques, surtout avant les élections et que cette tendance est, notamment dans les années 1990, une constante des luttes politiques. C'est même à nouveau le cas aujourd'hui à l'initiative du PiS, le parti actuellement au pouvoir.

Si j'avais à résumer mon propos, je dirais que mon livre cherche à articuler ces trois constats. Le propos consiste à montrer comment un personnel politique de plus en plus professionnalisé a progressivement compensé l'illégitimité des partis en les institutionnalisant par le droit, définissant ainsi des règles du jeu particulièrement contraignantes et durables.

Le livre décrit ce processus dans une première partie qui couvre la période 1989-2001. Dans la seconde partie du livre, j'analyse comment, jusqu'en 2016, ce processus de partisanisation par le droit a effectivement conduit au monopole d'un petit nombre de partis sur le jeu politique, selon une logique de renforcement réciproque entre un droit de plus en plus exclusif et des usages pratiques qui s'y conforment. Mais aussi comment les partis font usage de ces règles. Là encore, un nouveau paradoxe a pu être éclairé : que pour réussir politiquement, il fallait respecter ces règles tout en les dénonçant. L'une des matrices de la vie politique en Pologne c'est en gros de constituer un parti politique, tout en dénonçant la partitocratie, les élites établies, etc.

### **Votre étude se penche également sur les usages politiques du droit, concernant notamment les catégories des différents collectifs du jeu politique (partis, syndicats, associations etc.). Que révèlent ces usages ?**

Absolument. Je propose en effet d'examiner le droit, pas comme un juriste, plutôt comme un sociologue du droit. Pour moi (et avec d'autres, bien sûr), le droit est un révélateur,

un outil pour la recherche, qui m'apprend des choses sur les transformations politiques et sur la façon dont les acteurs politiques créent les règles du jeu, s'en servent et aussi pensent la démocratie qu'ils « construisent ». Le droit est pour les acteurs un outil, une ressource (mais aussi une contrainte) : il faut examiner comment ils fabriquent du droit et s'en servent, comment le droit est « saisi politiquement », selon les mots de Bastien François, en amont et en aval. Je me suis aussi inspiré des travaux de Joseph Gusfield : il analyse le droit par analogie à la performance théâtrale et nous aide à comprendre comment « la loi incarne des significations ».

J'ai distingué trois séquences. Dans les années 1990-1991, la démocratie polonaise est en général pensée par les acteurs politiques en référence à un idéal de démocratie directe : si l'impossibilité pratique de réaliser cette dernière est évidente, encore faut-il que les représentants soient *réellement* représentatifs. C'est dans cet esprit qu'a été justifiée, dès 1990, la nécessité d'une nouvelle loi électorale fondée sur un principe de représentativité absolue. Cette conception n'est pas pour autant le produit direct de l'imprégnation par les acteurs des normes démocratiques. Elle est d'autant mieux mobilisée qu'elle apparaît pour la majorité d'entre eux comme une nécessité *ad hoc* du jeu politique pour des raisons d'abord contextuelles. L'extrême fragilité des groupes auxquels appartiennent les parlementaires incite ces derniers à choisir un mode de scrutin susceptible de ne pas grever leurs chances de réélection, ce dans un contexte où il est sans doute électoralement rentable d'apparaître comme le plus « démocrate », y compris (voire surtout) lorsqu'on est membre du Parti communiste (POUP) ou de ses héritiers. Pour cette raison, le principe d'une représentation parlementaire de l'ensemble des groupes politiques existant au Parlement comme à l'extérieur de celui-ci et le choix du mode de scrutin à la proportionnelle ont rapidement suscité un consensus du personnel politique.

Mais cet accord des groupes politiques sur le principe d'un élargissement du recrutement parlementaire ne traduit pas nécessairement (pas *encore* du moins) un accord sur les types d'entité admis à concourir. Un conflit tout aussi intéressant émerge, entre deux modes organisationnels d'entreprise politique : partis politiques et comités civiques. Les uns comme les autres appuient leur position sur une conception de la démocratie qu'ils jugent tous deux plus authentique. La forte valorisation du syndicat Solidarnosc, qui était alors une organisation polymorphe, la disqualification du POUP, seule organisation incarnant pendant longtemps la catégorie parti, la mobilisation par les dissidents de l'imaginaire d'une « société civile » qui valorise des associations et des groupes qui transcendent les divisions partisans, entretiennent une critique des partis politiques comme acteurs légitimes,

critique sur laquelle les défenseurs des comités civiques fondent la légitimité de ces derniers.

Loin d'être le produit des convictions démocratiques des représentants, c'est bien l'opposition des conceptions de la représentation politique qui permet cette indétermination de la définition des acteurs habilités à concourir. On comprend ainsi qu'aux élections de 1991, ce soit une offre organisationnelle particulièrement chamarrée, composée de partis politiques, de syndicats, d'associations professionnelles, de coalitions partisans ou mixtes et même d'entrepreneurs politiques individuels, qui se dispute les voix des électeurs.

### Comment cela a-t-il évolué ensuite ?

La seconde période correspond en gros à l'adoption de la nouvelle loi électorale en 1993. Cette loi confirme le choix de la proportionnelle mais institue le principe d'un seuil d'accès au Parlement. L'idée est de restreindre l'accès au Parlement afin d'éviter toute nouvelle crise politique, de rationaliser l'activité législative et stabiliser l'exécutif. Pour les transitologues, rien de plus normal. L'interprétation la plus répandue, tant dans le discours journalistique que savant, repose sur une vision linéaire des changements juridiques. D'abord, les bâtisseurs de la démocratie feraient le choix de la proportionnelle, afin de cartographier aussi précisément que possible l'état des rapports de force politique. Une fois cette tâche accomplie, le temps serait venu d'opérer une sélection des éléments les plus résistants et les plus capables de s'implanter dans la société polonaise. Mais cette approche des réformes électorales est davantage une écriture rétrospective qu'un récit fondé sur l'observation scrupuleuse des événements.

En fait, l'origine de cette loi atteste là encore surtout de considérations *ad hoc* – le plus grand parti parlementaire, alors exclu de la majorité gouvernementale, est favorable à l'établissement d'un seuil afin de se rendre incontournable aux prochaines élections. Il s'explique aussi par une évolution sociologique plus profonde de professionnalisation du personnel politique. Alors que jusqu'en 1993 environ, les hommes politiques se différenciaient en fonction de leur mode de recrutement et du type d'organisation à laquelle ils devaient leur élection, ils sont désormais de plus en plus dépendants des organisations partisans, la *forme-parti* apparaissant comme la forme organisationnelle la plus adaptée à l'expression politique de certains groupes et à leur consolidation. Les disparités ne disparaissent pas mais au clivage organisationnel se substitue progressivement un nouveau type de clivage entre « grands » et « petits » partis. Quand les premiers prennent l'initiative des réformes qui leur apparaissent les plus avantageuses, les seconds tentent d'en freiner les effets les plus discriminants en cherchant à en assouplir certains aspects.

On comprend davantage les réformes introduites après 1993 et jusqu'en 2001 (troisième période) : je pense en particulier à une nouvelle loi sur les partis en 1997 et surtout l'introduction du financement public des partis ainsi qu'à l'exclusion symbolique des syndicats comme acteurs habilités à présenter des candidats. Je les analyse comme le projet de la part du personnel politique – en particulier les élus issus des plus grands partis – de pérenniser les structures partisans dont ils sont issus. Il s'agit en particulier de protéger les positions de leur parti respectif dans le jeu politique. La présence d'un parti au Parlement n'étant jamais durablement acquise, les partis agissent de ce point de vue comme des « établis » en définissant des règles discriminantes.

### Ces évolutions s'articulent-elles à des justifications idéologiques nouvelles ?

C'est en effet au nom d'une représentation apurée des joutes politiques, d'une conception « civilisée » de la compétition démocratique, que ces transformations sont justifiées. Jusqu'à là tolérée, la présence de représentants syndicaux au Parlement devient une déviance, au motif que ces derniers seraient tentés de jouer un « double-jeu » syndical et partisan et ne consentiraient pas au respect des « bonnes formes » du métier politique. De même, l'introduction du financement public des organisations partisans aurait pour vertu de réduire, voire d'éliminer, les pratiques de corruption qui gangrènent l'univers politique. Enfin, la nouvelle loi sur les partis élève les conditions d'accès au statut de parti au nom d'une conception nouvelle du « normal » et du « pathologique ». Le jeu politique est « normal » si l'ensemble des protagonistes respectent un minimum de « culture politique », pour reprendre une expression fréquemment employée dans les débats parlementaires en 1997, c'est-à-dire s'ils se comportent en respectant des valeurs considérées comme universelles : le respect de l'adversaire, la rédaction de « vrais » programmes, etc. Des partis dignes de ce nom doivent d'abord faire preuve de « sérieux » et d'« authenticité ». Les objectifs de l'organisation doivent être transparents. Le programme du parti doit permettre de le situer par rapport aux autres et si possible dans l'espace des systèmes de positions idéologiques du champ politique (droite/gauche, libéral/« étatique », etc.). Les partis sont donc supposés offrir des biens labellisés politiques et faire preuve d'une certaine « responsabilité politique ». Comme l'exprime avec humour un député, « *il est difficile de faire comme s'il était normal qu'un parti s'appelant Parti des propriétaires de magnétoscopes puisse être enregistré légalement. Le fait qu'il existe un Parti des gens lucides, bon, il s'agit, grâce à Dieu, de faire en sorte qu'il y ait davantage de* »

*gens lucides. Mais il s'agit plus ici d'une farce [que de politique] ».* Il s'agit aussi de freiner les pratiques de transhumence parlementaire (le fait de quitter de parti en cours de mandat), si fréquentes dans les années 1990 et qui contribuaient à brouiller le jeu politique. La stabilité et la pérennité des organisations politiques sont célébrées comme des critères sûrs de qualité de la démocratie. Ce sont en somme « les jeux politiques » qui sont ici disqualifiés, ce qu'illustre bien l'usage péjoratif de la notion de « parti-canapé », symbole de la « déviation » de la démocratie en Pologne.

### **Quel est le rapport de ces usages par rapport aux enjeux démocratiques ?**

Je crois qu'ils permettent de comprendre pourquoi tout processus de « construction de la démocratie » est tout à la fois un processus d'ouverture et d'inclusion que de fermeture et d'exclusion. Tout en « ouvrant » la compétition démocratique, il en « ferme » simultanément les accès, posant des clôtures de plus en plus insurmontables et traçant des frontières de plus en plus rigides. Ce processus est d'autant plus irréversible que ses principaux responsables ont de plus en plus intérêt à fermer le jeu à de nouveaux entrants. Cette logique est d'autant plus implacable que les hommes politiques agissent en fonction de leurs intérêts corporatifs tout en mobilisant des universaux justificateurs : la stabilité et la « qualité de la démocratie ». Cette évolution n'était pas évidente. Elle n'est pas une propriété naturelle d'un processus de démocratisation. J'ai voulu montrer comment, très concrètement, dans un contexte de bouleversement, des règles du jeu politique se forment et se stabilisent et répondent à des logiques sociales et politiques complexes.

### **De point de vue théorique, vous réfutez l'approche « transitologique » au profit de la sociologie politique de changement de régime. Pouvez-vous expliquer la nature de cette distinction et ses enjeux ?**

Pour me faire comprendre, il faut peut-être préciser d'où je parle : j'appartiens à une génération de chercheurs français en science politique qui ont été formés aux sciences sociales du politique, soit une science politique qui se réclame peu du droit et qui se nourrit plus de l'histoire et surtout de la sociologie, qui travaille peu sur le droit ou les institutions et plus sur les acteurs sociaux et politiques, qui privilégie une approche empirique, travaillant sur des acteurs en situation plus que sur des textes et des discours, qui est plus qualitative que quantitative, même si elle ne néglige pas cet aspect et qui veut décrire et comprendre plus qu'expliquer et prédire. L'idée est de comprendre la politique en pensant la politique

comme encastrée dans le social. C'est pourquoi vous comprendrez que travailler sur un processus de changement de régime, pour des gens comme moi, c'est d'emblée marquer une rupture avec les analyses anglo-saxonnes en termes de transition démocratique, c'est rompre avec toute approche évaluative ou normative ou téléologique ou toute tentation de classification des régimes, c'est au fond questionner l'évidence.

### **Comment expliquer que la « configuration démocratique » ait débouché, après une phase de stabilisation, sur la victoire de Droit et Justice (PiS), parti actuellement au pouvoir ?**

Je défends l'idée que la stratégie de Droit et Justice n'est pas unique. Contrairement à ce qu'avancent certains commentateurs selon lesquels le PiS est dans une stratégie de réinvention de la vie politique polonaise, j'ai montré que le PiS – mais aussi, d'une certaine façon, son concurrent direct, Plateforme civique (PO), qui émerge comme le PiS en 2001 et qui alterne au pouvoir avec lui depuis 2005 –, avait maximisé une stratégie dont les contours ont été définis dès les années 1990 mais qui a révélé son efficacité à partir des années 2000. Depuis 2001 au moins, les nouvelles formations partisans entrées au Parlement ont tiré profit d'un positionnement critique contre les élites de la Table ronde ou la partitocratie tout en tirant avantage d'un usage pratique du statut légal de parti.

PO et PiS ont su adroitement exploiter (tout en les favorisant) les tendances du jeu politique mises en lumière jusqu'ici, en profitant des règles juridiques instituées auparavant et des logiques de reproduction et de professionnalisation du personnel politique. En dépit de leurs différences idéologiques et programmatiques, ces deux forces ont développé une stratégie analogue, consistant à maximiser à leur profit les règles du jeu politique (s'imposant, par exemple, comme principaux bénéficiaires des subventions étatiques et imposant des règles nouvelles de discipline partisane), tout en mobilisant une rhétorique de subversion de ces mêmes règles. Créés à l'initiative de membres anciens du personnel politique, tous deux partis d'origine parlementaire, PiS et PO s'inscrivent donc moins en rupture avec la politique des années 1990 qu'il n'illustre, d'une certaine manière, la consolidation des règles du jeu telles qu'elles se sont mises en place tout au long de la période. Pour le dire trivialement, Plate-forme civique et Droit et Justice n'ont cessé de faire du neuf avec du vieux. Plus que toute autre configuration jusque-là, leur domination sans partage à partir du milieu des années 2000 illustre une clôture tendancielle du jeu politique, dont les bases sont constituées dès les années 1990.

Bien sûr, le PiS, depuis qu'il occupe le

pouvoir, a engagé des réformes antilibérales, menant une offensive contre le consensus libéral sur le plan économique mais aussi les institutions de contre-pouvoir de la Pologne démocratique. Là encore, l'instrumentalisation du droit est au cœur de cette politique. Avec le risque que cette fois, on se dirige moins vers une consolidation des règles du jeu que leur dépassement radical sous forme de crispation autoritaire.

Jérôme Heurtaux est maître de conférences en science politique à l'université Paris-Dauphine, membre de l'IRISSO (UMR 7170). Il a enseigné et travaillé à l'université de Varsovie comme coordinateur de l'atelier de formation à la recherche en sciences sociales (EHESS) et responsable des études du Centre Michel Foucault d'études françaises. Il a dirigé avec Cédric Pellen, *1989 à l'Est de l'Europe. Une mémoire controversée* (Aube, 2009) et coécrit, avec Frédéric Zalewski, *Introduction à l'Europe postcommuniste* (De Boeck, 2012).

## Dossier « États non reconnus, état de fragmentation »

Le présent dossier s'intéresse aux États *de facto* situés dans l'espace post-soviétique, autrement dit des États non membres de l'ONU, reconnus par au moins un membre de l'ONU ou des États reconnus uniquement par des États non membres de l'ONU. Ces territoires, apparus suite à l'éclatement de l'Union soviétique, sont nés de conflits séparatistes. Certains sont proches des pays de l'Union européenne (Transnistrie à la frontière de la Moldavie et l'Ukraine, les Républiques populaires de Donetsk ou de Lougansk à la frontière de l'Ukraine

et de la Russie). D'autres se trouvent dans le Caucase (Abkhazie, Ossétie du Sud, Haut-Karabagh). Tous posent des enjeux de reconnaissance internationale, de légitimation et portent des risques de déstabilisation régionale tout comme des droits et de libertés, notamment en matière de libre circulation de leurs ressortissants. Afin de faciliter la lecture des articles rassemblés dans le présent dossier, nous publions ici une carte des États non reconnus dans l'espace post-soviétique.



# À l'est de l'Ukraine, la *Novorossia*, miroir de la révolution conservatrice russe

Par Annie Daubenton, journaliste, spécialiste de l'Ukraine

**La « Nouvelle Russie » répond-elle à une géographie, une histoire – celle de l'empire russe – ou à une culture particulière ? Il entre un peu de chacun de ces ingrédients dans cette formulation du XVIII<sup>e</sup> siècle, remise au goût du jour *manu militari* au printemps 2014. L'aspect historique de la *Novorossia* vient essentiellement à l'appui d'une stratégie. Celui-ci était complété par d'autres concepts forgés ou remis en fonction durant ce même printemps : le Monde russe, le Printemps russe, la « Petite Russie » (*Malorossia*) : saisonniers, culturels ou idéologiques, ces notions – qui ressemblent parfois à des campagnes militaires – sont chargées de rendre finalement plausible un coup de force. L'explication historique est reprise au moment de l'occupation/annexion de la Crimée (mars 2014) et de la poussée « anti-Maidan » dans les territoires de l'Est de l'Ukraine (avril 2014).**

Ces termes ne sont pas nouveaux et ont déjà été utilisés par Vladimir Poutine quand les relations se tendaient entre la Russie et les territoires situés à sa frontière occidentale et sur lesquels il prépare depuis longtemps l'opinion intérieure et extérieure. De ce point de vue, rien n'est caché. Viennent tour à tour se relayer des arguments linguistiques (la pratique de la langue russe), culturels (l'ancien espace soviétique), historiques (le lieu originel de la Rus' kiévienne et, partant, de la Russie). En avril 2014, lors d'une émission télévisée de grande écoute, le Président de la Fédération répond aux questions des téléspectateurs : « En utilisant la terminologie de l'époque tsariste, je vous rappelle qu'il s'agit là de la *Novorossia* : Kharkov, Luhansk, Donetsk, Kherson, Mikolaïev, Odessa ne faisaient pas partie alors de l'Ukraine, ce sont des territoires

*qui ont été transférés au gouvernement soviétique de l'Ukraine en 1920 »*<sup>1</sup>. La date de 1920 n'est pas choisie au hasard : une large partie de l'Ukraine est alors occupée par l'Armée rouge et rattachée à l'Union soviétique.

Mais il est une autre référence importante pour comprendre ce qui se joue durant cet épisode : celle du discours quasi programmatique de Vladimir Poutine à l'automne précédent<sup>2</sup> alors que Kiev négocie le fameux traité d'Association avec l'Union européenne qui va déclencher la mobilisation de Maïdan et faire tomber Viktor Ianoukovitch. Il y redéfinit les contours de la nouvelle identité nationale de la Russie au XXI<sup>e</sup> siècle, adossée aux valeurs chrétiennes, refusant de copier « les expériences d'autres pays », refusant de se développer « selon les règles du marché ». Il s'appuie sur ce qu'il appelle la « crise morale » à l'ouest qui pratique le « multiculturalisme » par repentance de son passé colonial, dénonce l'élargissement de l'OTAN pour prôner un retour à l'ordre moral.

Même si Vladimir Poutine répète à l'envie son respect pour la souveraineté des États, il lance cet avertissement : « *N'oubliez pas que l'État russe a ses racines sur le Dniepr* », « *Nous sommes un seul peuple* ». Au fil de son développement, l'Ukraine devient une partie, dit-il, « *de notre grand monde russe ou russo-ukrainien* ».

Derrière les discours, la donne historique intègre l'appareil d'État, le nourrit. En mars 2014, Sergueï Narychkine, alors président de la Douma<sup>3</sup>, et son équipe, sont mis à contribution. Polyglotte, c'est lui qui va être chargé de tisser des liens avec les mouvements politiques européens conservateurs hostiles à Bruxelles et qui penchent en faveur d'une reconnaissance de l'annexion de la Crimée.

En collaboration avec la Société d'histoire, Vladimir Poutine charge également le ministère de l'Éducation de « *représenter de façon adéquate pour les nouveaux programmes scolaires le rôle de la Crimée dans le destin de la Russie* ».

L'histoire vient même appuyer l'analyse politique contemporaine. À la tête d'un Institut de recherche qui se définit comme libéral-conservateur, Valery Fadeev commente une ancienne carte de la région en ces termes : « *Les frontières de la Nouvelle Russie du XVIII<sup>e</sup> siècle coïncident avec la manière dont les citoyens ukrainiens se sont exprimés lors de l'élection présidentielle de 2010, quand une partie a voté pour Ioulia Timochenko, et l'autre – le Sud-Est, entré en 1796 dans la Nouvelle Russie – en faveur de Viktor Ianoukovitch* ».

1. Sur le site présidentiel, le 17 avril 2014, le terme de *Novorossia* est utilisé à de nombreuses reprises. <http://www.kremlin.ru/news/20796> [Consulté le 7 décembre 2017].

2. Club Valdai, 19 septembre 2013, <http://en.kremlin.ru/events/president/news/19243> [consulté le 7 décembre 2017].

3. Maintenant à la tête des Renseignements extérieurs.

À côté de cet appel à l'histoire, ce qui se déroule en Ukraine est scénarisé par d'autres personnages comme Vladislav Sourkov ou Alexandre Douguine. Sourkov, surnommé l'idéologue du Kremlin, reconnaît aisément être l'auteur « ou l'un des auteurs, précise-t-il, du nouveau système russe ». Tour à tour adjoint à la tête de l'administration présidentielle, puis vice-président du gouvernement avant d'être le conseiller politique de Vladimir Poutine, en particulier pour les questions relatives à l'Abkhazie, l'Ossétie du Sud et l'Ukraine. Il commente avec humour la fluidité tout comme l'étendue de ses attributions dans le sérail. « *Mon portefeuille au Kremlin et au gouvernement a compris l'idéologie, les médias, les partis politiques, la religion, la modernisation, l'innovation, les relations étrangères et... l'art moderne* »<sup>4</sup>.

Alexandre Douguine est conseiller de la présidence du parlement pour les questions stratégiques et géopolitiques. Théoricien de l'Eurasisme<sup>5</sup>, il est lié à ce qu'on appelle les « rouges-bruns » qui associent l'extrême-droite nationaliste aux communistes radicaux.

Le 9 mars 2014, il expose sur son Facebook une feuille de route en dix étapes dont certaines ressemblent étrangement au déroulement de la campagne russe de 2014 en Ukraine. La première consiste à encercler la Crimée, puis doit suivre la « Bataille pour la Nouvelle Russie » : « *La Russie y déploie un soutien massif et, symétriquement, l'Ouest soutient Kiev, écrit Douguine. [...] Après de lourdes pertes, la Novorossia est libérée. La rive droite est conquise et un nouveau gouvernement fondé [...] La Rive gauche qui ne le reconnaît pas forme un nouvel État, Ukraine-2. Les bases de l'OTAN sont immédiatement localisées sur son territoire, stoppant la possibilité pour la Russie d'aller à Kiev. La Russie mène alors des activités en Europe agissant comme élément principal de la Révolution Conservatrice européenne. À la dernière étape, conclut Douguine, les Slaves sont réunis non pas contre l'Europe, mais avec elle, dans le cadre d'un monde multipolaire polycentrique. De Lisbonne à Vladivostok* ».

## La Novorossia comme projet d'État

Sur le terrain et en dépit des coïncidences, la suite ne s'écrit pas tout à fait de cette manière. Les enclaves séparatistes vont s'auto-désigner « républiques populaires » de Donetsk et de Luhansk (appellation qui rappelle le Pacte de Varsovie).

Une hiérarchie administrative se constitue, formée tantôt des citoyens

russe comme Alexandre Borodai et Igor Girkin, ou de citoyens ukrainiens comme Oleg Tsariov, député du Parti des régions, Alexandre Zakharchenko, chef de l'unité militaire « Oplot<sup>6</sup> », ou Igor Plotnitski qui s'enfuit à Moscou en novembre 2017. Leur sont dévolus les titres prestigieux de « Premier ministre », « ministre de la Défense », « Chef des armées » ...

Les « républiques » comblent la fragilité de leur existence en s'offrant les attributs d'un vrai État : armoiries et hymnes, mais aussi institutions politiques, gouvernement, Parlement, Constitution et même l'apparence d'un système de partis. Des élections ont lieu en novembre 2014 ; des partis fantoches s'affrontent et les résultats sont annoncés quelques heures après la fin du vote, sans observation internationale. Le vide juridique est compensé par le militaire. Ceux qui sont en désaccord avec les nouvelles procédures – y compris celles des organes d'application de la loi – sont publiquement persécutés.

À leurs forces armées, les nouvelles entités ajoutent l'idée d'une délivrance des populations locales : « *L'armée de libération de la Novorossia vous souhaite la bienvenue, est-il annoncé en août 2014 à des populations qui émergent de plusieurs jours de bombardements. Nous sommes venus pour rester longtemps. Ne croyez pas les rumeurs selon lesquelles nous allons quitter la ville. Notre but est d'avancer* »<sup>7</sup>.

Les portefeuilles ministériels sont purement décoratifs : les députés et les ministres des républiques n'ont pas de réels pouvoirs. La verticale du pouvoir est basée sur la loyauté et la subordination aux commandants sur le terrain.

## Des républiques éphémères ?

Car ceux-ci ne doivent pas oublier qu'ils ont également une mission qui leur est régulièrement rappelée.

Comme dans ce monde tout semble marcher par saison, l'été 2017 en offre un bon exemple. En juillet, A. Zakhartchenko à la tête de la République de Donetsk appelle à remplacer l'Ukraine par un nouvel État qui en deviendrait le successeur légal. La nouvelle formation devra se composer de 19 régions de l'ancien État ukrainien et s'appeler la *Petite Russie* avec pour capitale Donetsk – Kyiv restant « un centre historique et culturel sans le statut de capitale ». Les médias russes s'empressent de souligner que cette

4. Peter Pomerantsev, « The Hidden Author of Putinism : How Vladislav Surkov invented the new Russia », *The Atlantic*, 7 novembre 2014, [https://www.theatlantic.com/international/archive/2014/11/hidden-author-putinism-russia-vladislav-surkov/382489/?single\\_page=true](https://www.theatlantic.com/international/archive/2014/11/hidden-author-putinism-russia-vladislav-surkov/382489/?single_page=true) [Consulté le 7 décembre 2017]

5. Doctrine géopolitique qui considère l'ensemble formé par la Russie et ses voisins proches comme une « entité continentale » à part entière, l'Eurasie, qui désigne un espace intermédiaire à cheval sur l'Europe et l'Asie. A. Douguine a une forte influence sur de nombreux partis et politiciens russes parmi lesquels Alexandre Routskoï, Vladimir Jirinovski et Guennadi Ziouganov, lequel reprendra nombre de thèses eurasistes dans le programme de son parti, comme dans son livre *La Géographie de la victoire*.

6. Organisation paramilitaire formée à Kharkov en 2010.

7. « Les nouveaux maîtres de Novoazovsk placardent leur loi », AFP, 29 août 2014.

« création » ne contredit pas les Accords de Minsk. La constitution de cette nouvelle entité est associée au déploiement d'une 8<sup>e</sup> armée russe aux frontières de l'Ukraine, devenue « l'armée de la *Malorossia* ».

Dans le même temps, Vladislav Sourkov dont les commentaires ne sont pas fréquents laisse glisser quelques mots à l'agence officielle Ria Novosti<sup>8</sup>. Il souligne le caractère idéologique du conflit où *Malorossia* viendrait s'opposer à l'« euro-utopie » de Kiev. Et il explique la trajectoire de celle-ci : « *Le plus important ici est que le Donbass se bat non pour se séparer de l'Ukraine mais pour son unité – pour toute l'Ukraine, pas pour une partie* »

Une deuxième « crise » viendra secouer les enclaves en novembre de la même année quand la République de Louhansk est le théâtre de ce qui ressemblerait sous d'autres latitudes à un coup d'État. Son chef, Igor Plotnitski, est mis en échec par son ministre de l'intérieur, soutenu par des troupes venues de la République de Donetsk. Le Kremlin aspirerait-il à une réunification des deux républiques qui ne parviennent à s'entendre et ainsi d'une partie de la *Novorossia* ? S'agit-il d'une bataille au sommet au Kremlin ?

Soutenue par Sourkov, la République de Luhansk serait plutôt une zone d'influence de l'armée et la République de Donetsk sous influence du FSB, les Services secrets. Les responsables de la République de Luhansk auraient-ils eu assez du rôle de « petits frères » que Moscou leur faisait jouer et envie d'une carte plus personnelle ?

En tout cas, ces structures « imaginaires » comme les appelle V. Sourkov, *Malorossia* ou *Novorossia*, ont des rôles à jouer, même si les différentes feuilles de route élaborées n'ont pas – ou pas encore – strictement abouti, et ne sont pas parvenues à « partager » l'Ukraine comme il était prévu au départ.

Elles peuvent en tout cas servir à comprendre que le partage est autant idéologique que territorial, entre deux visions également présentes à l'Ouest (Hongrie, Pologne, Slovaquie) : celle des « révolutions conservatrices » opposées schématiquement aux révolutions démocratiques de 1989. Elles montrent aussi que ces batailles peuvent passer par les armes, la violence, une forme fascisante de pouvoir et le partage d'autres territoires comme ceux de la corruption, plus aisés à contrôler en temps de guerre.

8. V. Sourkov sur l'idée Petite Russie : « le Donbass se bat pour toute l'Ukraine, pas pour une partie », 20 juillet 2017, <https://ria.ru/world/20170719/1498753845.html> [consulté le 7 décembre 2017].

## La Transnistrie : à l'Est de la Moldavie, rien de nouveau ?

Par **Florent Parmentier**, directeur du laboratoire d'innovations publiques de Sciences Po, chercheur associé auprès du Centre de géopolitique de HEC Paris et directeur du groupe de réflexion eurasiapropective.net

**Si la Moldavie n'attire que peu souvent les grands titres de la presse internationale, la Transnistrie, entité séparatiste de l'Est de la Moldavie, n'est pas en reste sur ce terrain de la discrétion médiatique. Il est vrai que le conflit transnistrien paraît presque apaisé en comparaison du conflit dans le Donbass de l'Ukraine voisine, qui voit tomber des victimes chaque semaine<sup>1</sup>. L'évolution politique la Transnistrie ne suscite, en dehors de quelques rares périodes, ni énormément d'intérêt, ni beaucoup d'analyses.**

Ainsi, le 11 décembre 2016, la Transnistrie

s'est choisie dès le premier tour un nouveau Président, Vadim Krasnosselsky (62,3%), au détriment du Président sortant, Evgueny Chevtchouk (27,4%). Cette élection était presque concomitante de celle d'Igor Dodon, nouveau Président moldave élu seulement un mois plus tôt.

Un an après l'élection de Krasnosselsky, faut-il y voir la marque d'un système politique permettant l'alternance, et donc plus divers et pluraliste qu'on pourrait le croire de prime abord ? Au contraire, cette alternance n'est-elle qu'un trompe-l'œil d'une situation qui semble relativement stable sur le plan des droits de l'homme, qui ne sont qu'une variable d'ajustement du régime ?

Afin de répondre à cette question, et d'observer plus généralement le sort des droits de l'homme dans ce territoire, il faut revenir sur les caractéristiques de cette entité séparatiste

### **La Transnistrie, un État de facto à proximité des frontières européennes**

Région séparatiste depuis 1990, la « République moldave du Dniestr » a su mener

1. Pour une analyse des dynamiques politiques des pays situés entre l'Union européenne et la Russie, voir Florent Parmentier, *Les chemins de l'État de droit. La voie étroite des pays entre Europe et Russie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014 [ndlr].

à bien depuis lors la création d'institutions politiques propres ainsi que d'un cadre légal différent du reste de la Moldavie. Les autorités locales ont su faire perdurer une autonomie de la région depuis la capitale Tiraspol, créant ce qui s'apparente à un « État *de facto* », regroupant un territoire (4163 km<sup>2</sup>), une population (environ un demi-million d'habitants) et une administration, sans toutefois obtenir de quelconque reconnaissance internationale.

Contrairement aux autres conflits non-résolus de l'ex-URSS, en Ukraine, mais également en Géorgie et au Nagorno-Karabagh, la situation de la Transnistrie reste relativement stable dans la mesure où il existe un accord sur les lignes de démarcation, d'où un niveau de tension qui demeure très limité. La question transnistrienne ne comporte pas d'élément ethnique (il n'y a pas d'« ethnies transnistriennes »), c'est un conflit de nature politique entre des visions divergentes à la chute de l'URSS, sur l'orientation géopolitique du pays (plus ou moins de Roumanie, d'Europe et de Russie). La Russie y a de fait toujours une assez forte présence, elle y fait valoir ses intérêts tout en refusant d'aller jusqu'à reconnaître l'indépendance de la Transnistrie, ou de l'annexer (conformément à la demande manifeste d'une partie des habitants sur place).

Si la situation est relativement apaisée, la médiation tentée par l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) depuis 1992 connaît en revanche peu de progrès. Le format de négociation de résolution du conflit réunit la Russie, l'Ukraine, la Moldavie, les représentants de la Transnistrie et l'OSCE. Depuis octobre 2005, les États-Unis et l'Union européenne sont par ailleurs devenus observateurs du conflit, ce qui fait que l'on parle désormais du format « 5+2 ». Cette même année, l'Union européenne a lancé sa propre mission d'assistance à la frontière entre l'Ukraine et la Transnistrie (EUBAM), afin de lutter contre les trafics et de moderniser son administration, en partenariat avec la Moldavie et l'Ukraine. Plus récemment, en 2016, un « protocole de Berlin » a été conclu entre Tiraspol et Chisinau, notamment dans le but de créer des mesures de confiance afin de rapprocher les deux rives du Dniestr (reconnaissance par la Moldavie des diplômes de l'université de Transnistrie et des plaques d'immatriculation des véhicules, fin du blocus mutuel des télécommunications...).

Dans la mesure où la Transnistrie n'est pas un territoire reconnu, elle fait partie « de jure » de la Moldavie, et il est parfois difficile d'obtenir des informations précises sur la région, notamment en termes de statistiques économiques. Cette situation paradoxale se retrouve également au niveau du football : les clubs transnistriens peuvent jouer dans le championnat moldave, où le Sheriff Tiraspol a remporté le championnat moldave chaque année depuis 2001, à l'exception de 2011 et 2015. C'est donc en

tant que club moldave que le fleuron sportif transnistrien se présente à la Ligue Europa !

Même si le club est opulent, avec un impressionnant complexe sportif, la Transnistrie connaît en revanche une assez grave crise économique depuis la fin de 2014, liée au conflit entre la Russie et l'Ukraine (sa voisine), ainsi qu'à la suppression de certaines aides directes de la part de la Russie. La réduction des exportations (acier laminé, électricité, textile), la mauvaise gestion des entreprises publiques et l'augmentation des prix du gaz contribuent à cette crise.

## Une relative stabilité sur la question du respect des droits de l'Homme

Fragilisées par la guerre en Ukraine et leur affaiblissement économique, les autorités transnistriennes conservent un contrôle étroit et ferme sur la région. La situation des droits de l'homme en Transnistrie se caractérise par le manque de volonté des séparatistes de garantir les libertés démocratiques, ainsi que la prégnance des questions de sécurité.

Dans ce contexte, les autorités transnistriennes ne semblent pas suivre les chemins de l'État de droit, tant en raison de l'environnement international que des raisons internes. De fait, la fusion des intérêts économiques et du monde politique constitue un obstacle sérieux à l'équilibre des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, d'autant que des structures administratives parallèles existent.

Il serait toutefois faux de dire que la Transnistrie est une zone de non-droit ; la Constitution de 1995 contient des références explicites aux droits de l'homme, et depuis 2006 la Transnistrie dispose même d'un Défenseur des droits en charge de la protection des droits de l'Homme. Les autorités locales ont donc bien développé leur propre ordre juridique, mais elles n'y sont que partiellement soumises, l'arbitraire régnant dans plusieurs domaines, à commencer par les libertés de religion, d'association, de discours et de réunion.

Le système légal souffre de nombreuses faiblesses et d'incohérence dans le respect des droits de l'Homme, sous l'influence des groupes politiques et affairistes. Ainsi, jusqu'en 2012, il n'y avait pas de définition légale de la torture, ce qui fait que personne ne pouvait être tenu pour responsable du mauvais traitement des détenus. Outre ces incohérences, la corruption et le manque de professionnels entraînés constituent des difficultés pour l'émergence d'un État de droit. Dans ces conditions, et en l'absence d'observateurs internationaux, on comprendra que les élections législatives de 2015 et présidentielles de 2016 ne répondaient pas aux standards démocratiques en vigueur en Europe.

Aussi, les représentants des organisations de la société civile ainsi que les journalistes sont régulièrement inquiétés en fonction de leurs opinions, dès lors qu'ils jouent aussi

efficacement que possible leur rôle de dénonciateurs des violations des droits de l'homme. Depuis avril 2015, les autorités transnistriennes considèrent officiellement comme une menace les associations actives localement et recevant des fonds de l'étranger. De leur côté, les médias sont soit financés par l'État, soit sous contrôle, tandis que la censure y est fortement répandue.

Les minorités font l'objet de discriminations, tant par les autorités que par la société (par l'ostracisation des personnes concernées), notamment les minorités sexuelles (LGBT). Les minorités Rom (accès à l'emploi et au logement), les roumanophones (question des écoles écrivant en latin et dépendant de Chisinau sur le territoire transnistrien), les minorités religieuses (difficultés d'enregistrement notamment pour des mouvements protestants) ainsi que les activistes de droits de l'homme (Promo Lex, association de fait interdite en Transnistrie

depuis avril 2015) sont également inquiétés ou discriminés par l'État. Par ailleurs, le trafic de personnes, et plus particulièrement de femmes, fait partie des enjeux fréquemment évoqués par les défenseurs des droits de l'homme.

L'accès à la justice est également problématique, si l'on en croit une étude pour le Parlement européen<sup>2</sup>. En dépit des garanties existantes, le pouvoir législatif reste soumis au pouvoir exécutif, ne permettant pas aux citoyens de défendre leurs droits dans des conditions satisfaisantes, par exemple pour le cas des écoles roumanophones. Face à l'intimidation, la confiscation de la propriété ou la propagande, l'impunité reste souvent la règle.

Enfin, l'état des trois prisons se trouvant en Transnistrie (deux à Chisinau et une à Hlinaia) s'avère préoccupant, en raison de la faible qualité de l'eau, de l'absence d'accès à un service de santé satisfaisant et de traitements dégradants.

2. Parlement européen, *The frozen conflicts of the EU's Eastern neighbourhood and their impact on the respect of Human Rights*, avril 2016, [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2016/578001/EXPO\\_STU\(2016\)578001\\_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2016/578001/EXPO_STU(2016)578001_EN.pdf) [Consulté le 20 novembre 2017].

## L'Abkhazie : une indépendance sujette à caution

Par **Aude Merlin**, chargée de cours à l'Université libre de Bruxelles et membre du Centre d'étude de la vie politique (Bruxelles)

**En octobre 2017, l'identification de corps d'hommes politiques géorgiens fusillés après la prise de Soukhumi en 1993 par les combattants abkhazes est venue rappeler que les conséquences de la guerre abkhazo-géorgienne de 1992-1993 sont encore tangibles. D'ailleurs, tant dans les récits des habitants que dans l'espace public, l'Abkhazie, territoire séparatiste situé au Nord-Ouest de la Géorgie, ancienne République autonome intégrée au sein de la République soviétique de Géorgie, est jalonnée de traces symboliques et physiques de l'expérience de cette « guerre patriotique », pour reprendre son appellation officielle.**

Les récits des habitants, vingt-cinq ans après le cessez-le-feu, montrent à quel point cette guerre semble proche dans le temps, ses conséquences prégnantes et sa résolution absente. Ce conflit, dit « gelé », n'a en effet jamais été réellement résolu et la reconnaissance de l'indépendance abkhaze par la Russie en 2008 est venue figer une situation de rupture vis-à-vis de la Géorgie, tout en approfondissant les logiques d'intégration à l'espace russe. La Russie

assume le rôle de pourvoyeur de sécurité, mais aussi de garant économique à cette entité séparatiste coupée d'une large partie du monde, marquée par des destructions importantes pendant la guerre et par un blocus qui a longtemps affaibli son économie. Depuis 2008, la relation officielle entre Russie et Abkhazie est celle d'une relation entre deux États, du fait de cette reconnaissance et de la signature qui s'en est suivie de plusieurs accords de partenariat « interétatiques » sur le plan militaire, dans le domaine de la politique étrangère, du contrôle des frontières et des douanes, des structures de force, de l'éducation et des affaires sociales notamment.

Pourtant, le différentiel entre les deux partenaires est flagrant. La sécurité de l'Abkhazie dépend totalement de la Russie, tandis que son économie dépend largement de ses subsides. Les forces russes qui stationnent en Abkhazie ne sont plus là au titre de forces de maintien de la paix de la CEI – comme ce fut le cas entre l'accord de cessez-le-feu de 1994 et 2008 –, mais au nom d'une coopération militaire. Quant au budget 2018 tel qu'il vient d'être adopté, il sera garni à 46 % d'une dotation du budget fédéral russe. Cette relation de type clientéliste est, en outre, d'une nature particulière : d'un côté, une partie des élites comme de la société abkhaze se méfient de la tutelle russe, voyant dans cette protection de Moscou un risque de fragilisation plutôt que

de garantie de son indépendance ; de l'autre, l'Abkhazie est un client parfois indiscipliné, qui en tout cas donne du fil à retordre à la Russie.

## Un État *de facto*, un conflit non résolu

L'Abkhazie présente des traits communs avec les autres entités *de facto* d'ex-URSS comme l'Ossétie du Sud, le Karabagh ou la Transnistrie. Les scénarios qui ont mené au conflit puis à la situation d'État non reconnu sont très proches dans ces différents cas. Des revendications identitaires et nationales se sont exprimées à la faveur de la perestroïka, à la fin des années 1980 et au début des années 1990, mais elles étaient latentes depuis des décennies, adossées à des sentiments de discrimination et à une situation de fragilité culturelle, linguistique et politique. L'exil forcé d'un demi-million d'habitants dans l'Empire ottoman à l'issue de la grande guerre du Caucase au XIX<sup>e</sup> siècle, puis l'inclusion d'une République soviétique autonome d'Abkhazie au sein de la République soviétique de Géorgie en 1931, avec, notamment dans les années 1940, une géorgianisation démographique et linguistique, ont approfondi un sentiment national prompt à s'exprimer le moment venu. Le fait qu'en 1989, lors du dernier recensement soviétique, les Abkhazes, pourtant peuple « titulaire » de la République, ne constituaient que 17% de la population, rappelle la place centrale de l'inquiétude démographique et identitaire dans ce processus. Sur fond de « parade des souverainetés sous Gorbatchev » et d'accession du nationaliste Gamsakhourdia à la présidence de la Géorgie, les tensions politiques s'accroissent ; un conflit armé éclate finalement en 1992 entre Tbilissi, capitale du nouvel État indépendant géorgien et les séparatistes abkhazes, qui remportent une victoire militaire face aux troupes géorgiennes encore fragiles, peu constituées et peu motivées, et à la faveur d'un rôle décisif de combattants du Nord-Caucase et, en particulier lors de certains épisodes, de la Russie. Ce conflit cause la mort de 8 à 10 000 personnes, et provoque l'exil forcé de 250 000 habitants géorgiens d'Abkhazie.

La traduction politique de cette victoire militaire est l'émergence d'un État abkhaze *de facto*, puisant dans la vulgate indépendantiste l'essentiel de sa ressource politique et échappant complètement au contrôle de Tbilissi. Le cessez-le-feu de 1994 n'a pas été uniformément respecté : des épisodes de violences ont notamment connu une escalade en 1998. Les tentatives de restaurer l'autorité de l'État géorgien sur l'Abkhazie ont échoué : la méthode forte utilisée par le président géorgien M. Saakachvili en 2008 a conduit à la guerre dite des « 5 jours », qui a au contraire abouti à la pérennisation et la consolidation du *statu quo*. La reconnaissance de l'indépendance abkhaze par Moscou –

suivie par le Venezuela et le Guatemala, ainsi que Nauru et Vanuatu – cristallise une situation déjà patente et entérine un état de fait.

Le conflit, bloqué, continue de se heurter à des principes incompatibles, brandis par les parties en conflit : l'intégrité territoriale, l'intangibilité des frontières et le droit international, sont mis en avant par Tbilissi. Le droit des peuples à l'autodétermination et les traumatismes historiques sont, quant à eux, convoqués par les élites abkhazes pour légitimer cet état de fait. Les multiples tentatives de résoudre le conflit n'ont jamais abouti. Tandis que la proposition d'avancer pas à pas sur des dossiers spécifiques – échange de prisonniers, retour des réfugiés, programmes sectoriels – se heurte à une position de principe, la situation reste bloquée. De leur côté, les autorités abkhazes revendiquant tous les attributs d'une étaticité et les nombreux atours, symboliques, politiques, juridiques, qui vont avec : constitution, drapeau, armoiries, dates-symboliques, récit national font partie de la panoplie requise, comme l'établissement de deux passeports abkhazes, l'un intérieur et l'autre extérieur. Le degré d'aliénation entre sociétés abkhaze et géorgienne est grand. Dans cette situation de blocage politique, la perception et les démarches qui en découlent sont radicalement différentes d'un acteur à l'autre.

## Des lectures du conflit opposées et incompatibles

Des questions toutes simples comme :

« qui sont les protagonistes du conflit ? » ;

« à qui incombe-t-il de le régler ? »

trouvent des réponses différentes et tournent souvent au dialogue de sourds. On retrouve ce même type de blocage dans les autres cas de conflits dits gelés de l'espace post-soviétique. Vu de Tbilissi, le conflit est un conflit russo-géorgien qui s'écoule sur plus de vingt-cinq ans. Selon la perception géorgienne dominante, l'Abkhazie est un territoire géorgien occupé par la Russie, et les élites abkhazes, dépourvues de revendications propres et d'un agenda politique autonome, ne sont que des marionnettes politiques mises en place par Moscou et utilisées pour déstabiliser le jeune État géorgien. Vu de Soukhoumi, il s'agit au contraire d'une mobilisation nationale légitime ayant conduit à une juste émancipation vis-à-vis de la Géorgie. La tutelle russe est alors perçue comme une sorte de « mal nécessaire », et de toute façon préférable à un face-à-face avec l'ennemi géorgien, le souvenir de l'avancée des troupes géorgiennes le 14 août 1992 en Abkhazie étant encore vif. Pour les autorités abkhazes, et pour une large partie de la société, la Russie est donc un patron sécuritaire incontournable qui permet d'empêcher la Géorgie de tenter de reprendre l'Abkhazie par la force. L'absence de pacte de non-agression signé par la Géorgie suite

à la guerre de 1992-1993 est régulièrement invoquée par les élites abkhazes pour justifier ce « choix » (ou non-choix) sécuritaire de la tutelle russe. Enfin, pour la Russie, ce conflit est avant tout un différend entre Abkhazes et Géorgiens : Moscou s'est posée officiellement comme garant de sécurité, même si elle a joué à plusieurs reprises un rôle ambigu et s'impose aujourd'hui clairement comme patron sécuritaire des Abkhazes.

La perception des autorités géorgiennes a été légèrement infléchie par l'alternance politique de 2012 conduisant au pouvoir la coalition du « Rêve géorgien ». Si la « loi sur les territoires occupés » adoptée en 2008 est toujours en vigueur, le gouvernement issu des élections de 2012 a tenu à renommer l'ancien ministère de la Réintégration en « ministère de la réconciliation et de l'égalité civique ». Il réaffirme le projet géorgien de régler le conflit par des voies pacifiques et mène une politique d'insertion des habitants d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud dans des programmes notamment en matière de soins médicaux<sup>1</sup>. Néanmoins, ce qui frappe sur place lorsqu'on retourne d'Abkhazie en Géorgie, est le décalage entre les intentions géorgiennes telles que diffusées via un discours intégrateur sur l'Abkhazie, et la ferme posture indépendantiste en Abkhazie qui exclut totalement tout dialogue avec les autorités géorgiennes... ce qui n'empêche pas des habitants abkhazes de se rendre discrètement en Géorgie pour y recevoir des soins de santé, et voir, au passage, les réalisations récentes en matière de modernisation administrative qu'a connues le pays. Cette insularité de l'Abkhazie dont la voie de sortie géographique et territoriale se trouve du côté russe, fait l'objet d'une certaine amertume. Les passeports internationaux abkhazes n'autorisent des voyages que vers les pays qui ont reconnu l'Abkhazie, tandis que les passeports internationaux russes délivrés aux Abkhazes sont assortis d'une limitation, notamment en termes d'accession aux visas de Schengen. La politique européenne d'investissement sans reconnaissance est vécue comme une punition par les Abkhazes, qui voient l'UE comme étant plutôt favorable à la guerre dans ce contentieux.

### **Une vie politique mouvementée, une société civile active, des droits à géométrie variable**

Bien qu'insérée dans cette relation de subordination à Moscou sur le plan sécuritaire, l'Abkhazie constitue un laboratoire politique très dynamique. La vie politique, très polarisée connaît des remous et une grande vitalité. Les élections sont souvent compétitives et suscitent du débat, occasionnant des résultats

parfois contraires au vœu de Moscou. Les objets de contentieux ou de protestation sont nombreux et s'expriment dans l'espace public, qu'il s'agisse du statut des habitants de Gali (40 à 50 000 Mingrèles sont retournés vivre en Abkhazie après la guerre ; assimilés à des Géorgiens, ils sont perçus comme un groupe à part et subissent une politique discriminatoire, mêlée de méfiance, de la part des autorités abkhazes) et de leur degré de participation à la vie politique abkhaze, de la corruption, du chômage massif, de la criminalité en hausse, ou encore des droits de propriété et de la hantise que des citoyens russes puissent avoir accès à la propriété locale. Enfin, le degré de subordination de la République à la tutelle russe est un sujet qui régulièrement aiguise les discussions. Manifestations, congrès vigoureux, interpellations, voire crises politiques comme celle de décembre 2016 rythment la vie politique locale.

La polarisation de celle-ci autour de deux grandes mouvances issues chacune de réseaux d'anciens combattants – Amsakhara, « les sources de feu », et Aruaa, « la victoire » – témoigne de la persistance d'un capital symbolique et social combattant et de sa reconversion possible comme ressource politique dans la situation de post-guerre. Entremêlée d'enjeux économiques, cette division présente néanmoins les possibilités d'une alternance politique et de débats vigoureux, relayés par une presse plurielle relativement ouverte, même si certains sujets ne sauraient souffrir de discussion : le consensus sur l'indépendance de l'Abkhazie, malgré le coût de l'isolement, est intouchable.

Cette vitalité se retrouve également dans un tissu associatif relativement développé au regard de la taille du pays. La société civile, active et investie, a pu, au travers de certaines ONG et associations, tisser des liens avec la société civile géorgienne alors que les contacts au niveau politique étaient impensables entre les deux communautés. Ces efforts restent cependant limités en termes d'impact. En interne et dans le domaine des droits de l'Homme, des juristes et membres d'ONG – notamment le Centre des programmes humanitaires, TsGP – mènent un travail de monitoring de la situation particulièrement intéressant. Un rapport à paraître fin décembre, écrit par des juristes abkhazes, fait le point sur l'état des libertés associatives en Abkhazie, tandis qu'un rapport international paru en juillet 2017, signé par Thomas Hammarberg, ancien Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, et Magdalena Grono<sup>2</sup>, insiste sur l'impact de la situation politique et de la question controversée du statut de l'Abkhazie sur la situation des droits : qui, dans un contexte d'État non reconnu, est censé répondre des violations des droits ? Les

1. Rapport « The Office of the State Minister of Georgia for Reconciliation and Civic Equality », 2013, <http://smr.gov.ge/Uploads/ee1c88.pdf> [consulté le 14 décembre 2017].

2. Thomas Hammarberg et Magdalena Grono, *Human Rights in Abkhazia Today*, juillet 2017.

analyses proposées par les acteurs politiques partis au conflit divergent, en fonction de leur auteur. Quant aux analyses juridiques, elles pointent le fait que n'étant pas un État pleinement constitué et reconnu, l'entité *de facto* ne peut répondre complètement des violations, n'étant pas, en outre, signataire des conventions internationales ni affiliée aux organisations internationales comme le Conseil de l'Europe. La Géorgie, elle, n'ayant aucune prise sur les événements, ni sur le système judiciaire abkhaze ne peut non plus en répondre. Ainsi se crée un vide juridique, mis en lumière par la FIDH dans un rapport de 2014<sup>1</sup> et donnant lieu à des espaces de non

droit, largement aggravés par la corruption et un État de droit souvent défaillant. Parmi les manquements majeurs on trouve, sans surprise, ceux liés à la minorité mingrèle et à ses droits, qu'il s'agisse du non accès à la citoyenneté abkhaze et à la participation politique ou du problème de l'accès à une instruction en géorgien. Concernant le droit de propriété, les Géorgiens expulsés se retrouvent largement hors champ. La grande majorité n'ont pu rentrer en Abkhazie et leur droit de propriété sur les biens qu'ils ont laissés sur place est bien souvent bafoué. Trace bien tangible d'un conflit non résolu.

3. *Assessing Human Rights Protection in Eastern Europe. Disputed and Conflict Entities*, FIDH, [https://www.fidh.org/IMG/pdf/rapport\\_disputed\\_entities\\_uk-ld3.pdf](https://www.fidh.org/IMG/pdf/rapport_disputed_entities_uk-ld3.pdf) [consulté le 13 décembre 2017]

## Une maison près des barbelés. Une longue attente des déplacés internes d'Ossétie du Sud

Par **Michael Eric Lambert**, docteur en Histoire des relations internationales et de l'Europe, Sorbonne université, directeur du Black Sea Institute et chercheur à l'Institute of international relations, Prague

**Le peuple ossète, descendant des Alains, chassé par les Mongols avant de s'installer dans le Caucase au VI<sup>e</sup> siècle, trouve refuge dans les montagnes protectrices de la région. Il prospère pendant des siècles avant d'intégrer la République socialiste soviétique de Géorgie en 1922 aux côtés de leurs voisins géorgiens. Jusqu'à l'effondrement de l'URSS, les habitants de cette région multiculturelle vécurent en paix, pouvant bénéficier à la fois des terres nourricières, du dynamisme industriel de l'Union soviétique, et d'une liberté de mouvement qui permettait aux Ossètes de visiter leurs familles au Nord comme au Sud<sup>1</sup>. Cette situation n'est aujourd'hui qu'un lointain souvenir.**

Dans la dynamique soviétique, la cohabitation entre les peuples du Caucase ne posait pas de problème, et l'Ossétie du Sud s'apparentait à une plateforme d'échange entre Caucase du Sud et du Nord, à un lieu paisible au bord des montagnes. Cependant, la lente désagrégation de l'URSS,

et le retour des tendances nationalistes dans les années 1980, engendrèrent l'émergence de multiples tensions ethniques et identitaires jusqu'alors inexistantes.

### La chute de l'URSS et l'émergence des nationalismes

Au moment de l'éclatement de l'URSS en 1991, préciser quel a été le découpage officiel de cette région. Les Ossètes du Sud, proches de leurs familles en Ossétie du Nord, s'opposèrent à l'idée de leur rattachement à la Géorgie d'abord pour préserver leur singularité culturelle et linguistique, ensuite pour ne pas avoir à faire une demande de visa pour rejoindre leurs familles désormais de l'autre côté de la nouvelle frontière en Ossétie du Nord, désormais en Russie. Dans une dynamique similaire, les Géorgiens s'opposèrent au possible rattachement de l'Ossétie du Sud au sein de la Fédération de Russie. Ils souhaitent, eux aussi, continuer à parler leur langue, et à voir leurs familles sans présenter leur passeport.

Avec le nationalisme et le retour des frontières après la disparition de l'Empire soviétique, il ne fallut que quelques mois pour mettre un terme à une cohabitation pacifique de plusieurs décennies, laissant place aux violences entre voisins, expropriations arbitraires, viols, et exécutions des deux côtés. En l'absence d'une intervention étrangère, les deux groupes purent donner libre cours à la violence, et il semble difficile de déterminer la responsabilité des uns et des autres dans le chaos le plus total.

Dans ce contexte, la Russie intervient militairement en 1992 pour mettre un terme

1. Georgiy I. Mirsky, *On Ruins of Empire. Ethnicity and Nationalism in the Former Soviet Union*, Westport, Greenwood press, 1997.

aux tensions, et sépare arbitrairement l'Ossétie du Sud du reste de la Géorgie, sans pour autant la rattacher à l'Ossétie du Nord. Une situation qui ne convient à personne, pas même aux Ossètes, qui se retrouvent dans une enclave géopolitique. Ils acceptent cependant ce *statu quo* plutôt que la violence.

La Russie crée donc, tout en imposant la paix par la force, une région *de facto*, territoire non reconnu par la Communauté internationale, pas même par Moscou à cette époque<sup>2</sup>. Le Kremlin avance dès lors ses pions dans un Caucase en feu, et s'assure une présence militaire permanente sur le territoire *de jure* géorgien<sup>3</sup>. Ossètes et Géorgiens s'entendent temporairement, devant faire face à des défis internes autrement plus conséquents et notamment l'émergence de la violence civile. L'élection de Mikheil Saakachvili en Géorgie, ce dernier disposant du support rhétorique des États-Unis et de l'Union européenne, remet en cause ce fragile équilibre régional. M. Saakachvili souhaite, en effet, reprendre par la force les deux territoires séparatistes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud, territoires qui disposent du support militaire et économique de Moscou. Il s'appuie sur le manque de motivation du Kremlin pour garder leur influence dans le Caucase face aux Occidentaux.

Avec le conflit russo-géorgien de 2008 et la tentative infructueuse de M. Saakachvili de reprendre les territoires séparatistes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud, ce sont plusieurs milliers de Géorgiens qui se retrouvent expulsés à des kilomètres de leur lieu de résidence en Ossétie du Sud. Ils prennent progressivement racine dans les camps pour les « déplacés internes » (IDP) construits à la hâte par le nouveau gouvernement géorgien. À la même période, Moscou reconnaît l'Ossétie du Sud comme pays indépendant. Cette reconnaissance s'inscrit d'une part dans une dynamique de déstabilisation territoriale complexe, et de l'autre dans un désaccord entre la Russie avec les membres de l'Union européenne<sup>4</sup> et les États-Unis sur la reconnaissance à la même période du Kosovo par les acteurs occidentaux<sup>5</sup>.

## Une frontière qui sépare les anciens voisins

Ces camps pour les déplacés internes sont cependant loin d'être à l'image des camps que l'on imagine habituellement. En effet, paisibles, et aux abords des montagnes, ils abondent en végétaux et divers fruits. Contrairement à de nombreux autres cas dans le monde, ces

déplacés ne manquent pas de ressources alimentaires, et invitent chaleureusement les journalistes et amis qui viennent leur rendre visite. Certes, les Géorgiens d'Ossétie perdent toutes leurs possessions en 2008, mais plusieurs font le choix de rester à proximité de leurs anciennes maisons. Ils peuvent ainsi apercevoir leurs anciennes habitations à travers une frontière de fortune qui sépare les anciens voisins géorgiens et ossètes. Quelle situation étrange que de cultiver et de vivre à quelques centaines de mètres de son ancienne maison, et de presque pouvoir l'atteindre en enjambant les barbelés. C'est pourquoi les habitants rechignent à tenter l'aventure dans la capitale de Tbilisi, et continuent à entretenir les maisons que le gouvernement géorgien leur a construites à la va-vite après le conflit, car ils se considèrent chez eux, dans leur « *jardin* ». Bien qu'en cultivant de nouveaux champs, en produisant du vin comme leur impose la tradition, en se mariant et en recevant des visites de leurs familles, les Géorgiens d'Ossétie du Sud sont en attente de leur retour promis par M. Saakachvili, tout comme par ses prédécesseurs et successeurs.

Il n'est pas question de nostalgie de la terre perdue, car la division géographique s'avère tellement artificielle qu'ils se pensent encore « *presque* » comme chez eux. S'il est souvent question du « *retour* » pour les déplacés, migrants, le cas des Ossètes est autrement plus singulier et contraste avec les autres situations que connaissent l'UNHCR et la Croix Rouge.

À l'image de beaucoup de peuples des montagnes, les habitants s'entraident, n'évoquent pas avec agressivité le conflit avec les voisins, blâmant plutôt la Russie pour son intervention et le manque d'une solution durable proposée.

Quant aux voisins qui sont encore en Ossétie du Sud, ils ont également dû partir de leur territoire, volontairement ; leurs maisons tombent aujourd'hui en ruines. Historiquement, les Ossètes du Sud allaient en Ossétie du Nord pour gagner leur vie, avant de revenir profiter des fruits et légumes de leurs résidences au Sud pendant la période estivale. Avec la fin du conflit de 2008, les Ossètes du Sud n'ont plus de véritable intérêt à venir en villégiature, leurs voisins n'étant plus là.

Les Ossètes sont donc peu nombreux à vivre toujours en Ossétie du Sud. Une fabrique de ciment et quelques administrations attestent encore d'une présence sans qu'on sache si elles représentent les citoyens russes ou les Ossètes. Ces derniers possèdent d'ailleurs tous un deuxième passeport russe. Les bases militaires russes en Ossétie du Sud se situent

2. International Alert, *The North Caucasus factor in the Georgian-Abkhaz conflict context*, 2012.

3. *Ibid.*

4. Avec plusieurs réticences en Union européenne avec notamment celle de l'Espagne. Par crainte d'attiser les tensions séparatistes en Catalogne, le gouvernement ibérique refuse de reconnaître le Kosovo.

5. Sophie Clamadiou et Michael Lambert, « Du Kosovo à l'Abkhazie. L'utilisation de la reconnaissance étatique comme élément de guerre hybride », *Sécurité Globale*, à paraître.

dans une région presque inhabitée, les *peace keepers* protégeant des montagnes désormais devenues une zone vide avec des décombres.

Les Ossètes du Sud sont donc de retour au Nord, ayant dû recommencer leur vie à partir de rien, une situation proche de celle que connaissent les Géorgiens vivant au Sud de la frontière *de facto*. Une région autrefois vivante, multiculturelle est aujourd'hui ravagée par la guerre avec à peine 30 000 habitants et un salaire moyen de 100 euros par mois (pour ceux qui travaillent). Voilà ce qu'il reste de cet espace multiethnique après le retour du nationalisme.

La Russie, quant à elle, joue un rôle ambigu : elle est pacificatrice tout en avançant sa puissance militaire dans le Caucase. Moscou aide à endiguer un nouveau conflit tout en exerçant des pressions économiques avec les embargos sur les principaux produits d'exportation comme le vin géorgien. Ajoutons qu'un pipeline passe à proximité de la Géorgie et qu'il est désormais difficile de dire si la Russie se soucie davantage de la sécurité du peuple ossète que des enjeux géopolitiques dans le Caucase. Celui-ci apparaît de plus en plus comme un *no-man's land* entre l'Europe, la Russie et la Turquie.

## Perceptions et impacts du conflit du Haut-Karabagh au niveau local

Par **Sophie Clamadiou**, doctorante au Centre Thucydide (Paris 2), co-fondatrice et chercheuse au Black Sea Institute

**L'actualité récente relative aux référendums en Catalogne et au Kurdistan irakien n'a pas été sans rappeler le cas du Haut-Karabagh qui, à la suite de la victoire du « oui » au référendum d'indépendance de 1991, avait lui-même proclamé son indépendance malgré l'opposition ferme de l'ensemble de la société internationale. Le 27 septembre 2017, le Haut-Karabagh, par le biais d'un communiqué de son ministère des Affaires étrangères, déclarait alors accueillir favorablement la tenue du référendum d'autodétermination au Kurdistan irakien<sup>1</sup>.**

Ainsi, pour ce territoire, *de facto* indépendant depuis plus de vingt-cinq ans, le vote kurde constituait un « acte de la réalisation du droit des peuples à l'autodétermination et à choisir de manière indépendante leur propre voie de développement conformément à la Charte des Nations Unies et à de

*nombreux autres documents internationaux fondamentaux »*<sup>2</sup>. Une prise de position évidente compte tenu des arguments défendus par le Haut-Karabagh depuis le début du conflit l'opposant à l'Azerbaïdjan.

### Entre volonté d'indépendance et rattachement à l'Arménie

Le Haut-Karabagh est un État *de facto*<sup>3</sup> dont le territoire, enclavé sur celui de l'Azerbaïdjan, était déjà revendiqué par les autorités arméniennes et azerbaïdjanaises dans les années 1910. Bien que majoritairement composé d'Arméniens<sup>4</sup>, le territoire est rattaché à la République socialiste soviétique d'Azerbaïdjan en 1921 – et sous le statut officiel d'oblast autonome à partir de 1923. En 1991, l'effondrement du bloc soviétique et la proclamation subséquente de l'indépendance de l'Azerbaïdjan exacerbe les tensions entre Azerbaïdjanais et Karabaghiotes, ces derniers revendiquant le rattachement du Haut-Karabagh à l'Arménie. Cela débouchera sur de violents combats qui feront entre 20 000 et 30 000 morts et prendront fin avec la signature d'un cessez-le-feu en 1994.

Depuis lors, le Haut-Karabagh ne cesse de revendiquer son droit à l'autodétermination tandis que l'ensemble de la société internationale considère l'enclave comme faisant partie intégrante du territoire de l'Azerbaïdjan. À l'appui de leurs argumentations, les autorités karabaghiotes font souvent valoir que le référendum de 1991 était conforme à l'article 3 de la Loi sur les

1. Ministère des Affaires étrangères de la République du Haut-Karabagh, *Comment by the Information and Public Relations Department of the Foreign Ministry of the Republic of Artsakh*, 27 septembre 2017, <http://www.nkr.am/en/news/2017-09-27/959/> [consulté le 4 octobre 2017].

2. *Ibid.*

3. Le terme d'État *de facto* est sujet à controverses. Nous l'utiliserons dans cet article pour parler des entités n'ayant été reconnues par aucun État membre des Nations Unies. Dans le cas inverse, comme celui de l'Abkhazie ou de l'Ossétie du Sud, nous aurions utilisé le terme d'État partiellement reconnu.

4. Arte, « Comprendre le conflit du Nagorno-Karabakh en cinq questions », 7 avril 2016 ; Gérard-François Dumont, « Haut-Karabakh. Géopolitique d'un conflit sans fin », *Géostratégiques*, n°38, 2013, p. 35-74, p. 40 ; Timoutchine Hadjibeyli, « La question du Haut Karabagh. Un point de vue azerbaïdjanais », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 1, vol. 48, 1988, p. 281-290, p. 287.

sécessions de l'URSS du 3 avril 1990, celui-ci prévoyant que des référendums seraient organisés dans les oblasts autonomes afin qu'ils décident de leur propre statut juridique. Il est intéressant de noter qu'à l'inverse, l'Azerbaïdjan se fonde essentiellement sur le principe de l'intangibilité des frontières en droit international, soulignant ainsi qu'au moment de son indépendance le Haut-Karabagh faisait partie de son territoire<sup>5</sup>. Selon Bakou (capitale de l'Azerbaïdjan), les revendications karabaghiotes seraient d'ailleurs fomentées par l'Arménie dans le but d'annexer la région séparatiste<sup>6</sup>.

Le Haut-Karabagh ne cache pas la relation étroite qu'il entretient avec Yerevan (capitale de l'Arménie). L'appartenance à l'ethnie arménienne, souvent rappelée par les officiels et les habitants, est inscrite dans le Préambule de la Constitution de la République du Haut-Karabagh. Le drapeau karabaghiote, quant à lui, n'est autre qu'un drapeau arménien coupé par une bande blanche ; cela entendant symboliser le fait que « malgré la séparation historique, le Haut-Karabagh et l'Arménie seront un jour réunis »<sup>7</sup>.

Sur le plan pratique, la monnaie utilisée au sein du Haut-Karabagh est arménienne, tout comme le sont les plaques d'immatriculation et l'indicatif téléphonique. La plupart des 150 000 personnes composant la population karabaghiote parlent l'arménien – qui est la langue officielle – et détiennent un passeport arménien délivré par Yerevan. Stepanakert (capitale du Haut-Karabagh) explique le choix de ne pas produire de passeports par la volonté de ne pas avoir les mêmes problèmes que les autres États partiellement/non-reconnus de l'espace post-soviétique, notamment sur le plan de la circulation des personnes<sup>8</sup>.

Si l'attachement à la culture et à l'identité arménienne est souvent relevé au sein du Haut-Karabagh, les Karabaghiotes tiennent cependant à souligner la spécificité du territoire, qualifiée alors d'identité régionale ou géographique. En cas de reconnaissance internationale, la République du Haut-Karabagh prévoit d'organiser un référendum pour déterminer si elle souhaite être rattachée à l'Arménie ou demeurer un État indépendant. La réponse à une telle question n'est pas aisée au sein du territoire. Au cours de ces vingt-cinq années d'indépendance *de facto*, le Haut-Karabagh s'est doté d'un système juridique, administratif et politique propre, fixé par la

Constitution de 2006, puis celle de 2017, leur permettant à la fois d'assurer leur souveraineté face aux revendications de l'Azerbaïdjan, mais aussi de bénéficier d'une certaine marge de manœuvre vis-à-vis de Yerevan<sup>9</sup>. Notons qu'en février 2017, un référendum constitutionnel a été organisé. Initialement prévu pour accroître les pouvoirs du parlement et ainsi se rapprocher du système politique arménien, la nouvelle Constitution, qui entrera en vigueur en 2020, conduira finalement au renforcement des pouvoirs du président. Selon la République du Haut-Karabagh, un modèle parlementaire n'était plus approprié compte tenu du risque élevé de guerre avec l'Azerbaïdjan<sup>10</sup>. De plus, faut-il ajouter à cela les intérêts particuliers des dirigeants du Haut-Karabagh qui, dans le cas d'un rattachement à l'Arménie, verraient leurs postes à pourvoir disparaître.

Toutefois, officiels et habitants s'accordent à dire que la priorité n'est pas d'être rattaché ou non à l'Arménie tant que le territoire échappe à la juridiction de Bakou et assure sa sécurité. Ainsi, en l'absence de reconnaissance internationale, l'Arménie constitue une garantie de sécurité pour le Haut-Karabagh. L'enclave est accessible à partir du territoire arménien par le corridor de Latchin, une zone azerbaïdjanaise passée sous le contrôle du Haut-Karabagh en 1992. Hautement stratégique, ce district est l'un des sept districts occupés de l'Azerbaïdjan par les forces karabaghiotes. Pour la République du Haut-Karabagh, ces territoires occupés d'Azerbaïdjan constituent une ceinture de sécurité entre Stepanakert et Bakou, et ne pourront être rendus qu'à condition de bénéficier de garanties contre les revendications azerbaïdjanaises – la moindre de ces garanties étant d'être reconnu internationalement. L'occupation du territoire azerbaïdjanais permet également au Haut-Karabagh de bénéficier d'un argument de poids lors des négociations de paix au sein du Groupe de Minsk, troquant ainsi leur statut contre la restitution des régions à Bakou.

## La radicalisation progressive de la société

Contrairement aux autres conflits dits « gelés » de l'espace post-soviétique, les escarmouches sont fréquentes le long de la ligne de contact entre le Haut-Karabagh et l'Azerbaïdjan, faisant régulièrement des morts et des blessés dans le camp des deux parties belligérantes.

5. Voir annexe à la lettre datée du 26 décembre 2008 adressée au Secrétaire général par le représentant permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies, S/2008/823

6. *Ibid.*

7. Entretien avec David Babayan, porte-parole du président du Haut-Karabagh, 12 mai 2016. Selon D. Babayan, le drapeau du Haut-Karabagh représenterait aussi le rideau du Temple de Jérusalem qui s'est déchiré au moment de la mort de Jésus Christ, cela montrant alors l'appartenance des Karabaghiotes à l'identité chrétienne.

8. Par exemple en Abkhazie, la population dispose d'un passeport abkhaze et d'un passeport russe délivré à Sukhum/i. Dans les deux cas, les passeports ne sont pas acceptés par la plupart des États de la société internationale, le premier n'étant pas reconnu et le second étant jugé illégitime au regard du droit international. Ainsi, la plupart des abkhazes qui parviennent à obtenir des Visa sont souvent ceux qui bénéficient d'un troisième passeport. Enquête de terrain, mai-juin 2017.

9. Mathieu Petithomme, « Le Haut-Karabagh, territoire en voie d'étatisation », *Visionscarto*, 29 septembre 2016, <https://visionscarto.net/haut-karabagh-etatisation> [consulté le 13 octobre 2017].

10. International Crisis Group, « Nagorno-Karabakh's gathering war clouds », 1er juin 2017, <https://www.crisisgroup.org/europe-central-asia/caucasus/nagorno-karabakh-azerbaijan/244-nagorno-karabakh-gathering-war-clouds> [consulté le 13 octobre 2017].

L'éclatement de la « Guerre des Quatre Jours » en avril 2016 est l'expression de cette situation. Considérés comme les plus meurtriers depuis la signature du cessez-le-feu en 1994, ces affrontements n'ont néanmoins pas été une surprise pour les acteurs locaux qui constatent non seulement une intensification des tensions entre Arméniens/Karabaghiotes et Azerbaïdjanais, mais aussi une augmentation de la rhétorique nationaliste et l'utilisation progressive d'artillerie lourde depuis 2012<sup>11</sup>. L'International Crisis Group, dans un rapport publié en juin 2017, a alerté sur la probabilité d'un conflit ouvert entre le Haut-Karabagh et l'Azerbaïdjan compte tenu de l'accroissement de ces tensions. Selon Richard Giragosian, directeur du Regional Studies Center, le risque serait d'autant plus grand que les affrontements d'avril 2016 ont abouti à un simple accord oral de cessation des hostilités et que les deux belligérants pensent avoir gagné la guerre<sup>12</sup>. Dans une telle configuration, rien n'empêcherait alors l'Azerbaïdjan ou le Haut-Karabagh d'attaquer à nouveau.

Au sein du Haut-Karabagh, la guerre d'avril 2016 a provoqué un changement à la fois dans la société et dans l'administration. Pour l'enclave séparatiste, la Guerre des Quatre Jours a montré que chaque habitant était prêt à participer à la défense du territoire, et l'on se plaît à rappeler qu'en plus des « 150 000 soldats » que comprend l'armée du Haut-Karabagh – soit la population totale de la République du Haut-Karabagh – de nombreux volontaires de la diaspora arménienne sont venus prêter main forte sur la ligne de contact. Et la forte solidarité qui existe au sein de la diaspora arménienne est alors comparée avec les soldats azerbaïdjanais qu'ils qualifient souvent de « mercenaires ». S'il est impossible de connaître le nombre et la nationalité des volontaires venus rejoindre les rangs de l'armée karabaghiote en avril 2016, un expert souligne cependant que depuis la signature du cessez-le-feu de 1994, seule la diaspora de Russie revient régulièrement combattre<sup>13</sup>. Aussi, la population n'est-elle pas mise à profit dans la course à l'armement qui s'engage progressivement ; dans les écoles par exemple, les enfants fabriquent du camouflage à destination du front pendant les heures consacrées aux cours d'arts plastiques. Au niveau étatique, cet accroissement des tensions s'est traduit par un changement dans les priorités de financement. Les projets destinés au développement économique ont été abandonnés au profit d'un plus grand

investissement dans le domaine militaire<sup>14</sup>. Sur le plan humanitaire, les ONG karabaghiotes et azerbaïdjanaises ont arrêté tout projet commun qui avait été mis en place. Un élément d'autant plus inquiétant que, selon le rapport publié par l'International Crisis Group, le Haut-Karabagh ne sera pas en mesure d'apporter une aide humanitaire adéquate à sa population en cas de conflit ouvert.

À la guerre sur le terrain, s'ajoute également la guerre des images et de l'information. La propagande anti-azerbaïdjanaise s'est accrue ces dernières années et s'attache à présenter le régime de Bakou comme un régime barbare à travers la mise en ligne de photos et de vidéos de décapitations et de la mutilation de corps de soldats arméniens et/ou karabaghiotes. Dans les faits cependant, des violations des droits de l'homme sont commis des deux côtés de la ligne de contact, tandis que les auteurs de ces crimes de guerre ne font pas l'objet de poursuites judiciaires. En témoignent particulièrement les affaires *T.M. et autres contre Arménie*, *K. S. et N.A. contre Azerbaïdjan* et *Khalapyan et autres contre Azerbaïdjan* de la Cour Européenne des Droits de l'Homme<sup>15</sup>. Toutes communiquées le 25 novembre 2016, ces affaires traitent des allégations de violations graves du droit international durant la « Guerre des Quatre Jours » de la part des deux parties belligérantes. Les deux premières affaires concernent la mutilation de corps de soldats arméniens et karabaghiotes ainsi que le meurtre de trois civils durant l'occupation du village de Talish par les forces azerbaïdjanaises le 2 avril 2016. Dans la troisième affaire, les requérants – azerbaïdjanais et russes – se plaignent de la mutilation du corps de leurs proches alors qu'ils servaient en tant que soldats lors des affrontements d'avril 2016.

## Un territoire bénéficiant peu de l'aide humanitaire internationale

Une telle intensification des tensions entre le Haut-Karabagh et l'Azerbaïdjan n'est pas sans avoir un impact sur le plan humanitaire. Depuis 2012, certaines ONG internationales à Yerevan remarquent un appauvrissement de la population vivant dans l'enclave du fait de la peur de se déplacer sur leur lieu de travail<sup>16</sup>, tandis que de nombreux civils sont régulièrement tués de manière indiscriminée des deux côtés de la ligne de contact<sup>17</sup>.

11. Enquête de terrain, avril-mai 2016.

12. Entretien avec Richard Giragosian, directeur du Regional Studies Center, 10 mai 2016.

13. *Ibid.*

14. International Crisis Group, « Nagorno-Karabakh's gathering war clouds », *op. cit.*

15. CEDH, *T.M. and others against Armenia and 4 other applications*, affaire communiquée, n° 22759/16, 25 novembre 2016 ; CEDH, *K.S. and N.A. against Azerbaijan and 21 other applications*, affaire communiquée, n° 19243/16, 25 novembre 2016 ; CEDH, *Khalapyan and others against Azerbaijan*, affaire communiquée, n° 54856/16, 25 novembre 2016.

16. Enquête de terrain, avril-mai 2016.

17. FIDH, « Statement by FIDH member organisation in Armenia », 11 juillet 2017, <https://www.fidh.org/en/region/europe-central-asia/armenia/statement-by-fidh-member-organisation-in-armenia> [consulté le 14 octobre 2017].

L'intensification des tirs d'artillerie à proximité des zones civiles ont également poussé les populations à demander à ce que leurs fenêtres soient renforcées, que des caves soient construites pour s'y réfugier ou que des actions de sensibilisation contre les mines soient organisées. Quant aux affrontements d'avril 2016, s'ils n'avaient pas provoqué de nouveaux disparus, ils avaient abouti au déplacement d'au moins cinq cents personnes au sein de la République du Haut-Karabagh<sup>18</sup>. Faut-il souligner, soit dit en passant, que les conséquences des affrontements des années 1990 sont encore visibles, des milliers de personnes étant toujours dans une situation de vulnérabilité<sup>19</sup>. La Cour Européenne des Droits de l'Homme déclare d'ailleurs à ce propos avoir encore à traiter plus de mille requêtes individuelles de la part de personnes déplacées pendant le conflit du Haut-Karabagh<sup>20</sup>. À cela s'ajoute le millier de mines et d'obus non explosés qu'il reste à éliminer et qui continuent de provoquer des morts et des blessés au sein de l'enclave, dont un tiers sont des enfants. L'ONG britannique HALO Trust, l'une des rares ONG internationales présentes dans le Haut-Karabagh, s'est fixée pour objectif de déminer l'ensemble du territoire d'ici 2020, mais n'a réussi pour l'instant qu'à rassembler quatre millions de dollars sur les huit millions nécessaires<sup>21</sup>.

En parallèle, force est de remarquer que l'aide internationale dans le Haut-Karabagh reste limitée en raison notamment de son statut particulier. Seulement quelques ONG internationales sont présentes sur le territoire, dont HALO Trust et le Comité International de la Croix-Rouge. Comme le rappelle l'ONG britannique, peu d'États acceptent d'apporter

un soutien financier aux acteurs présents sur le terrain en raison du caractère sensible que revêt le conflit<sup>22</sup>; les gouvernements ne voulant pas être perçus comme prenant partie. Ainsi, HALO Trust déclare ne recevoir des aides financières que de la part des États-Unis et du Royaume Uni, la majorité des fonds perçus provenant alors essentiellement de donateurs privés et de la diaspora arménienne<sup>23</sup>. La faible présence internationale sur le territoire pourrait aussi s'expliquer par le fait que, contrairement à d'autres entités au statut contesté dans la région du Caucase et de la Mer Noire, il n'est pas possible d'accéder au territoire du Haut-Karabagh par l'Azerbaïdjan. Bakou est alors dans l'impossibilité de contrôler les entrées et les sorties dans le territoire, contrairement à Tbilissi, par exemple, qui dispose d'un checkpoint avant l'entrée du territoire abkhaze ; cela permettant alors aux ONG et aux personnes se rendant en Abkhazie de facilement garder une apparence neutre vis-à-vis du conflit. Une chose qui est plus difficile de faire dans le Haut-Karabagh où les acteurs internationaux doivent constamment jongler entre aspects politiques et juridiques, situation *de jure* et réalité du terrain.

18. Enquête de terrain, avril-mai 2016.

19. UNHCR, « Le HCR cherche à protéger les personnes déplacées par le conflit dans le Haut-Karabakh », 11 avril 2016.

20. CEDH, Fiche pays : Arménie, juillet 2017, [https://www.echr.coe.int/Documents/CP\\_Armenia\\_FRA.pdf](https://www.echr.coe.int/Documents/CP_Armenia_FRA.pdf) [consulté le 7 octobre 2017].

21. HALO Trust, « Progress towards a mine free Karabakh », 22 février 2017.

22. Enquête de terrain, avril-mai 2016. HALO Trust, site officiel : <https://www.halotrust.org/minefreenk/our-role-in-nagorno-karabakh/> [consulté le 8 octobre 2017].

23. *Ibid.*

## Lire

Emmanuelle Armandon, *Géopolitique de l'Ukraine*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2016, 128 p.

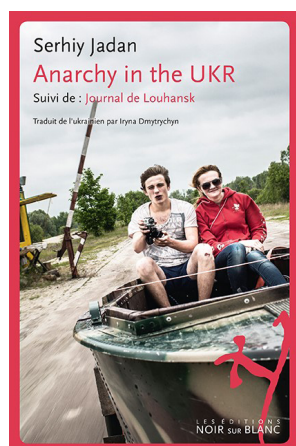


Dans son ouvrage *Comment réanimer notre Russie* paru en 1990, Alexander Soljénitsyne s'interrogeait sur ce que serait la Russie dans les prochaines années. Il était alors inimaginable que l'Ukraine puisse ne plus en faire partie. Et pourtant, l'Ukraine semble aujourd'hui à la croisée des chemins. La politologue Emmanuelle Armandon retrace dans cet ouvrage les débuts de l'indépendance ukrainienne avec les gouvernements successifs de Leonid Kravtchouk (1991-1994) qui prônait un retour à l'Europe, celui de Leonid Koutchma

(1994-2005), le « favori de Moscou », de l'europhile Viktor Iouchtchenko (2005-2010) au prorusse Viktor Ianoukovitch (2010-2014). Son analyse des différents positionnements internationaux de l'Ukraine permet de mieux saisir les enjeux de la crise ukrainienne actuelle. En effet, si les revendications des manifestants de la place Maïdan ont évolué vers une dénonciation du régime de Viktor Ianoukovitch et de la corruption, l'arrivée au pouvoir de Petro Porochenko (élu le 25 mai 2014 dès le premier tour du scrutin avec 54,7% des voix) n'a pas permis de mettre un terme à la crise politique et sécuritaire. L'indépendance ukrainienne est vécue comme une trahison par la Russie et l'Union européenne ne semble pas prête à offrir de sérieuses perspectives d'adhésion, même si elle la soutient dans ses réformes structurelles et continue à mener un dialogue constructif avec Kiev. L'annexion de la Crimée, l'intervention russe dans le conflit du Donbass, la corruption endémique, le népotisme qui règne au sommet de l'État, la sortie du marasme économique, sont tant d'épreuves internes qu'externes que l'Ukraine devra surmonter pour se (re)construire et développer au mieux ses relations avec ses partenaires internationaux.

**Camille Coatalem-Serikoff**

Serhiy Jadan, *Anarchy in the UKR*, suivi de : *Journal de Louhansk*, trad. de l'ukrainien par Iryna Dmytrychyn, Paris, Noir sur Blanc, 2016, 272 p.



*Anarchy in the UKR* ouvre une fenêtre sur une réalité dont les médias internationaux n'ont pu relater que des fragments. Ce *road novel*, à travers les régions de l'Est et du Donbass, que le narrateur sillonne par le train, le bus ou bien encore en stop, nous emmène dans les zones les plus reculées, les plus enflammées par la guerre. L'écrivain ukrainien Serhiy Jadan rend compte dans son roman d'un réel fracassé, dont les batailles

pour la liberté semblent vaines. Avec un ton révolté, il nous emmène à la rencontre des villes, des gens et des monuments qui ont été les lieux de son enfance. Cette traversée est mêlée de réflexions sur un certain « sens de l'histoire ». Finie l'ère soviétique où enfant, il avait le sentiment que chaque chose était à sa place. Cependant si les regrets et la nostalgie ne sont pas de mise, force est de constater que l'ordre ancien ne semble pas avoir été remplacé par autre chose. C'est particulièrement ce chaos, cette absence du cours normal de la vie, que l'auteur déplore et dépeint.

Dans le deuxième récit du livre, *Le journal de Louhansk*, Serhiy Jadan engage une réelle réflexion sur la notion de liberté et sa nécessité. L'auteur autopsie l'Ukraine, partagé entre désillusion politique et espoir d'un renouveau. Ce roman peut nous faire penser à bien des égards à ceux de James Kerouac pour leurs chevauchées fantastiques, mais si S. Jadan dresse ici un état des lieux de la société ukrainienne pas toujours optimiste, il le fait, en revanche, avec un humour mordant !

**C.C.S.**

Vladimir Fédorovski, *Poutine de A à Z*, Paris, Stock, 2017, 288 p.



Encore un énième livre sur Vladimir Poutine ?... Pourtant le président de la Fédération de la Russie a réussi le tour de force d'associer son nom à celui du pays qu'il dirige si bien qu'aujourd'hui parler de la Russie contemporaine, c'est inévitablement parler de son dirigeant.

Un dirigeant complexe et mystérieux qui a fait couler beaucoup d'encre, notamment celle de Vladimir Fédorovski qui lui avait déjà consacré un ouvrage plus biographique, *Poutine, l'itinéraire secret*, paru en 2014. L'auteur revient cette fois-ci avec un ouvrage original proposant des clés de lecture politique, historique, géopolitique sur la Russie. Le livre se présente donc comme un lexique avec plusieurs axes de lecture. En effet, on peut suivre l'ordre chronologique des chapitres mais le lecteur dispose d'une autre lecture. En bas de chaque chapitre, l'auteur conseille de se référer à un autre chapitre de l'ouvrage qui, ne suivant pas pour autant l'ordre du lexique, permet une lecture plus proche de la réflexion de Vladimir Fédorovski.

Plus qu'un ouvrage sur la vie et l'histoire de Vladimir Poutine, il s'agit d'un ouvrage sur

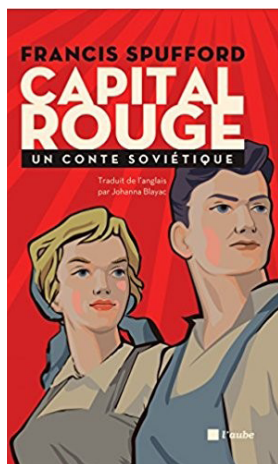
l'homme politique et sa trajectoire : comme adjoint au maire de Saint Petersburg, Anatoli Sobtchak, puis arrivant à Moscou après un remaniement à la mairie, comme chef des services secrets (FSB) sous Boris Eltsine, ensuite comme Premier Ministre, enfin comme Président de la Fédération de Russie. L'auteur tente d'appréhender les différentes influences ou héritages qui transparaissent dans la politique de Vladimir Poutine donnant ainsi des clés d'explication sur le choix d'adopter une position conservatrice face à une Europe jugée décadente, un panslavisme doublé d'un panorthodoxe (utopie de l'union entre pays frères et solidarité religieuse) ou encore une ouverture vers l'Asie avec une union économique eurasiatique et les liens certes qui n'en font pas des alliés, mais tangibles entre la Chine et la Russie.

On apprécie les éclairages géopolitiques à la fin de l'ouvrage sur le conflit en Syrie, l'annexion de la Crimée en 2014 ou encore la guerre de Tchétchénie qui a permis au nouveau maître du Kremlin d'asseoir sa position et de donner une tonalité musclée à son premier mandat. L'auteur ne cache pas pour autant les déboires, soupçons de corruption et de détournement d'argent concernant le chef de l'État russe lors de l'affaire des « Panama Papers » mais aussi en lien avec l'oligarchie russe en tant que telle.

Vladimir Poutine est à la tête de la Fédération de Russie depuis 1999, après être passé Premier Ministre sous la présidence de Dmitri Medvedev en 2008. Si les élections présidentielles de 2018 semblent quasiment jouées d'avance, il n'en reste pas moins que la succession du chef de l'État pose question. Quelles sont les conditions d'émergence d'un système de représentation démocratique de la société russe à court, moyen et long terme ?

**Camille Garin**

Francis Spufford, *Capital Rouge*.  
*Un conte soviétique*, Paris, Les éditions de l'Aube,  
2016, 504 p.



Certains Russes vous diront toujours que l'époque soviétique « c'était mieux avant ». Difficile pour nous, Occidentaux, d'appréhender ces regrets et de comprendre à quel point la chute de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), cette fin de « l'Homme rouge » a marqué des générations. Et pourtant, si l'auteur britannique Francis Spufford parle d'idéal soviétique et même de conte, c'est bien qu'une certaine réalité nous échappe.

Cet ouvrage offre donc un voyage à travers le temps dans l'URSS. Il permet de comprendre l'idéal soviétique via les domaines politiques, économiques, technologiques et scientifiques. La période chronologique ainsi ouverte va de 1938 à 1970. *Capital rouge* s'attarde sur les rouages de l'économie planifiée. Nikita Khrouchtchev rêve à l'époque de voir l'URSS dépasser la superpuissance rivale, les États-Unis, promettant l'abondance et l'ouverture à une société de consommation. L'épanouissement de la population allait donc de pair avec l'aboutissement de l'idéologie.

Une partie de l'ouvrage étant romancée, les personnages mis en scène expriment ainsi diverses envies d'ascension sociale. Certains profitent d'une liberté artistique accrue, d'autres s'inscrivent dans une véritable émulation scientifique, tandis que d'autres se perdent dans la corruption. Bien entendu nous connaissons tous le fin mot de l'histoire de ce conte soviétique, mais il est passionnant de se (re)plonger dans cet avenir radieux qu'a un jour promis l'Union soviétique, non seulement à son peuple mais aussi au reste du monde.

C.C.S.